

HORIZONS

Magazine mensuel

Edité par l'Agence Mauritanienne d'Information



N° 003/ jeudi 1er octobre 2020

prix: 100 MRU

Orpaillage:

Sur la trace des exploitants artisanaux de l'or à Guelb N'Dour et Chami



Le directeur général de MAADEN Mauritanie:
Créer les meilleures conditions d'exploitation artisanale de l'or

Zouerate:
Quand l'or change le visage d'une cité minière

Chami:
Dans l'univers des orpailleurs





Orpaillage : Sur la trace des exploitants artisanaux de l'or à Guelb N'Dour et Chami

- 5** L'activité artisanale de production de l'or :
La Mauritanie recèle d'importantes potentialités
- 10** Exploitation artisanale de l'or :
Les nationaux investissent le secteur
- 11** Exploitation artisanale de l'or en Mauritanie
Des retombées socio-économiques significatives
- 13** Orpaillage à Chami
Dans l'univers des chercheurs d'or
- 16** Chami, une ville qui vit pour et par le métal jaune
- 18** Le directeur général de MAADEN Mauritanie :
Créer les meilleures conditions d'exploitation
- 22** Sur la trace des orpailleurs de Guelb N'Dour
- 27** Zouerate :
Quand l'or change le visage d'une cité minière
- 28** Maaden :
Au cœur de la régulation et de l'encadrement de l'orpaillage
- 35** Sur le chemin du « Far-west » :
Guelb N'Dour ou la destination impossible

HORIZONS

Magazine mensuel



Revue Mensuelle Editée par l'Agence
Mauritanienne d'Information (AMI)

Directeur de Publication

Mohamed Fall Oumeir Beye,
Directeur Général de l'AMI

Directeur de la Rédaction

Maarouf Ould Oudaa

Rédacteur en Chef

Sidi Moustapha Ould Bellali

Secrétaire de Rédaction

Abderrahmane Ould Cheikh

Maquette

Elhadrami Ould Ahmedou

Tel: +(222) 47 00 00 55

Cheikh Mamoudou Sy

Photographes

Ahmed El Haj

Zhal Sid'Ahmed

Sidatty Diallo

AMI

Tél. 45 25 29 70 / 45 25 29 40

Fax : 45 25 55 20

Email : chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B.P : 371 / 467

Direction Commerciale :

Tél. 45 25 27 77

Email : dgsami@yahoo.fr



Tirage: Imprimerie AL MAZAYA



EDITORIAL

Mohamed Fall Oumeir Beye



Au début, était cette ruée vers l'or d'un autre type. Dans un pays où une jeunesse désœuvrée, parfois mal formée, parfois sous-éduquée, a vu dans cette course l'occasion de «jouer son coup».

A l'arrivée, ce sont quelques 50.000 orpailleurs qui travaillent dans des conditions extrêmes pour trouver le filon. Selon les estimations, l'exploitation artisanale de l'or occupe directement et indirectement près de 200.000 personnes, soit 5% de la population mauritanienne.

Toujours selon les estimations, le potentiel aurifère serait de l'ordre de 35 millions d'onces pour une valeur théorique de 50 milliards de dollars. En 2019, la société Tasiast Mauritanie Ltd S.A (TMLSA) a produit 12 tonnes d'or, tandis que MCM (Mines de Cuivre de Mauritanie) a produit 1,35 tonne.

Mais le secteur artisanal reste le plus actif et le plus prometteur en matière d'emplois, d'investissements et de production.

En 2019, quelque 1.050 kg d'or ont été commercialisés à travers le circuit de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) qui ne reçoit cependant que 20 à 25% de la production artisanale. Il est vrai qu'à cause des effets de Covid19, cette année, 50% de la production pourraient avoir été commercialisés à travers la BCM.

La société Maaden de Mauritanie a été créée justement pour permettre l'encadrement et la modernisation du secteur de l'orpaillage traditionnel.

«Ouvrir de nouveaux sites pour l'exploitation artisanale de l'or, permettant ainsi la création de nouvelles opportunités pour les couches les plus défavorisées. JE METTRAI DANS CE CADRE TOUS LES ACCOMPAGNEMENTS NECESAIRES» («Mes Engagements», Programme de Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, candidat à la Présidence 2019).

Aujourd'hui, de nouveaux sites ont été ouverts, d'autres ont été élargis faisant profiter directement, et pour la première fois, les Mauritaniens de leurs richesses naturelles. Des sondages ont été réalisés pour alimenter les zones d'orpaillage en eau. Des postes de santé ont été ouverts et des am-

balances mises à disposition pour assurer la veille sanitaire. Il a été demandé aux opérateurs de téléphonie mobile de couvrir ces zones reculées pour permettre de sortir les milliers d'orpailleurs de leur isolement et les connecter au monde.

Reste à relever cependant plusieurs défis dont le plus pressant est sans doute l'adaptation de l'environnement institutionnel à la création de la société Maaden de Mauritanie.

En effet, quand il y a eu la première «ruée vers l'or», toute l'administration et ses démembrements ont dû parer au plus pressé pour accompagner le mouvement marqué par une frénésie sans précédent.

La commercialisation de l'or est restée tout aussi «artisanale» pour ce qu'elle engendre d'inéquité vis-à-vis des opérateurs dont la production est mal appréciée tant que l'étalonnage n'est pas modernisé, vis-à-vis du pays qui voit les acheteurs étrangers lui imposer leur évaluation de la qualité du produit.

La sécurité est un défi qu'il faut constamment relever. Pas seulement parce que la zone concernée est limitrophe de foyers «incandescents», pas seulement parce que l'activité génère des appétits énormes, mais aussi parce qu'elle attire une migration venue de pays rongés par les guerres civiles.

Les zones concernées par cette exploitation sont aussi les berceaux de grandes civilisations dont la prospérité a été liée au commerce de l'or notamment. De quoi craindre le pillage des richesses archéologiques disséminées dans le désert d'aujourd'hui.

Cela en plus des questions de l'environnement qui ne sont pas réglées par les «études d'impact», préalable à tout permis d'exploitation, mais qui s'obtiennent (trop) facilement. De celles des rapports à l'administration, aux forces de l'ordre et même à l'Armée.

En fait, le plus grand défi pour la Mauritanie est de protéger l'Etat et ses démembrements de la malédiction de l'or et des effets de l'enrichissement rapide et facile. Cela nécessite une vigilance extrême.

L'orpaillage en Mauritanie



Chiffre d'affaires

6.8 Milliards MRU



Emplois générés

200.000 emplois directs et indirects



Nombre de sites

Plus de **100**



Zones d'exploitations

- Chami
- Tijiritt
- Guelb N'dour
- Merghaya
- Mjehidatt
- Oudiyane El Kharoub
- Bouemeyma

L'activité artisanale de production de l'or :

La Mauritanie recèle d'importantes potentialités



L'activité artisanale de production de l'or communément appelée orpaillage est apparue en 2016 en Mauritanie. La production artisanale annuelle est estimée entre 5 et 6 tonnes. Découvert dans un premier site dans le département de Chami, quelques années plus tard, plusieurs autres furent mis en exploitation notamment dans la wilaya du Tiris Zemmour. La soif de l'or s'empara alors de nombreux Mauritaniens en quête de fortune.

Les réserves sont immenses et inestimables. Allah soit Loué, il existe de l'or en quantité et en qualité un peu partout en Mauritanie. L'exploitation peut continuer pendant plusieurs années au-delà même de 2050. La production annuelle est estimée à 5 tonnes environ. A titre indicatif, la Banque Centrale de Mauritanie a ouvert des comptoirs d'achat au niveau des centres de traitement de Chami et de Zouerate. Les quantités achetées en 2019 s'élèvent à une tonne. Elles représentent 20 à 25% de la production réelle selon un responsable de la Société Maaden Mauritanie. Le reste de la production passe par d'autres circuits. En 2020, en raison du Covid-19 occasionnant la fermeture des frontières terrestres et aériennes, la BCM a acheté 4 tonnes d'or. Ce chiffre confirme les projections de 2019

a-t-il ajouté. En outre, une étude réalisée par la (Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit (GIZ), coopération allemande fait état d'une production artisanale annuelle de 5 à 6 tonnes.

Pour ce qui est des zones de production, on peut les classer selon leur positionnement géographique. Elles sont essentiellement au nombre de trois en plus des sous zones. Celle de Chami représente 50 à 60 % de l'activité d'extraction artisanale. Elle est suivie de la zone du Tiris Zemmour plus grande par son étendue mais moins riche bien qu'elle soit considérée comme l'avenir de cette activité en Mauritanie.

Les zones de Chami et du Tiris Zemmour représentent à elles seules, 90% de l'activité de production artisanale de l'or.

A cela, il faut ajouter les zones du Sud situées sur plusieurs poches. Cette zone est à l'intersection de quatre wilayas (Brakna, Trarza, Tagant, Inchiri) et compte environ 2000 à 2500 exploitants artisanaux. Il y a également les zones de Maghtal Hajar. Celles de M'Bout et de Sélibaby sont encore au stade de la recherche. Elles ne sont pas encore passées à la phase d'exploitation quoique les potentiels de gain y soient importants. D'ailleurs, la société compte y ouvrir dans un avenir pas lointain des sites.

En ce qui concerne le nombre d'orpailleurs artisanaux, ils sont estimés à 30 000 directs et 50 000 indirects. Les dernières études de terrain réalisées par la GIZ les chiffrent à 29 000 exploitants.

Une mission de la société Maaden en collaboration avec l'Armée nationale était à Chami où elle a terminé son travail de recensement. 17 000 orpailleurs y ont été dénombrés. Si on y ajoute les 5000 qui travaillent de façon permanente sur le centre de traitement de Chami, on se retrouve avec 21 à 22 000 exploitants. La même mission est en ce moment au Tiris Zemmour. Ses résultats sont attendus prochainement. Elle compte également se rendre dans les zones du Sud dans le même cadre.

La législation réserve l'activité artisanale de production d'or aux seuls nationaux

La législation réserve l'activité artisanale de production d'or aux seuls nationaux

Selon le même responsable cité précédemment, la législation mauritanienne réserve exclusivement l'activité artisanale de production d'or aux seuls nationaux. D'ailleurs, dans la zone du Tiris Zemmour considérée comme militaire, la présence étrangère est quasiment nulle et les rares étrangers qui s'y aventurent font souvent l'objet de poursuite judiciaire par les autorités locales.



Au niveau de la zone de Chami plus développée que celle du Tiris Zemmour, le mode d'extraction (galeries souterraines) requiert le recours aux techniques étrangères venant de pays voisins tels le Mali, le Burkina. D'après la dernière mission de l'Armée, les étrangers autorisés à y travailler sont au nombre de 2000 personnes environ.

Notons qu'en 2016, la ruée de milliers d'orpailleurs vers le nord avait poussé les pouvoirs publics à adopter une réglementation de cette activité qui n'était pas prise en compte par le code minier en vigueur dans le pays. Cette réglementation exige des licences pour les orpailleurs qui doivent être citoyens mauritaniens, avoir un détecteur de mine dédouané auprès des services douaniers mauritaniens et payer une taxe.

S'inspirer du savoir-faire des pays voisins

Parmi ces étrangers, il faut ajouter les Soudanais qui ont transmis leur savoir-faire aux nationaux. Ils opèrent surtout dans la transformation et très peu dans l'extraction. On ne dispose pas encore de statistique fiable quant à leur nombre estimé à 500 ou 1000 personnes. C'est principalement des entrepreneurs ou des hommes d'affaires en rapport avec les nationaux. 90% des Mauritaniens qui travaillent dans le semi industriel le font en collaboration avec ces Soudanais.

Babouna Diagana



La ruée vers l'or ne fait pas que des heureux

L'or est extrait de jour comme de nuit et se présente sous la forme de pépites de poids variables pouvant atteindre jusqu'à 300 grammes. Pour les identifier, les orpailleurs utilisent des détecteurs de métaux à bobine exploratrice. Dès qu'ils sonnent, ils procèdent à l'extraction de l'or en décapant et en creusant les surfaces prometteuses sur une profondeur variable selon les zones à l'aide d'outils rudimentaires (pelles, pioches, etc.), le terrain étant meuble. La ruée vers l'or n'est pas toujours couronnée de succès et n'aura été pour certains qu'un mirage : revenus bredouilles, la situation de certains est devenue pire qu'auparavant même si quelques-uns caressent le projet d'y retourner espérant que la chance leur sourira enfin. Pour se rendre sur les sites, de nombreux orpailleurs ont dû en effet vendre une partie de leurs biens ou emprunter de l'argent. Une fois sur place, les endettements, les vols, les maladies et les accidents de travail ont fait de leur aventure un enfer pour ceux qui n'ont pas eu la chance de trouver de l'or.

B. Diagana



Un arrêté conjoint pour réglementer l'orpaillage

L'exploitation artisanale de l'or ou orpaillage constitue une activité très importante en Mauritanie, devenue pays producteur d'or depuis 2016. Ils sont des milliers de Mauritaniens mais aussi d'étrangers à avoir investi ce secteur qui rapporte d'importants revenus aussi bien pour les chasseurs d'or que pour l'Etat mauritanien. Et comme parade au chômage, il fournit près de 50 mille emplois dont 30 indirects. Mais, l'orpaillage a aussi le revers de la médaille, son exploitation présente des risques aussi bien pour les humains que pour leur environnement. C'est pourquoi, les autorités mauritaniennes ont décidé de prendre à bras le corps pour réglementer ce secteur. C'est dans ce cadre qu'elles ont pris l'arrêt conjoint 0002 en date du 18 janvier puis créé la société MAADEN Mauritanie en 2020, un établissement public à caractère industriel et commercial et dont la mission est d'encadrer de la mine artisanale et semi industrielle. Une loi est en gestation pour régulariser le secteur. MAADEN est une structure de régularisation du secteur de l'orpaillage.

■ Athié Alassane



L'orpaillage constitue depuis quelques années, une activité de grande importance en Mauritanie. Il emploie des milliers de personnes et rapporte d'importantes dividendes au trésor mauritanien. Des firmes internationales comme Tasisast et Algold s'y sont

installées. Et aux côtés de ces multinationales, des camps d'orpailleurs ont poussé comme des champignons.

Les premiers, avec leurs capitaux et les seconds

avec leurs bras et leur technique artisanale. Tous ont investi les zones de prospection à Tiris Zemmour et en Inchiri (nord du pays). Les jeunes occupent une place prépondérante des orpailleurs du pays.

Mission de MAADEN Mauritanie

Le décret 2020 -065, en date du 5 mars créant la société des mines de Mauritanie (MAADEN) lui fixe, en son article 2 les objectifs suivants :

- Encadrer et assister techniquement les exploitants artisanaux et semi industriels minier
- De veiller à l'application de mesures et de sécurité des activités d'exploitation sur sites miniers,
- D'œuvrer et contribuer à la protection de l'environnement,
- D'encadrer et/ou de superviser la commercialisation de l'or produit par l'exploitation artisanale et semi-industrielle.

Ses missions sont :

- L'attribution des autorisations nécessaires pour l'exercice de l'activité liée à la mine artisanale
- L'attribution des autorisations nécessaires pour l'exercice de l'activité liée à la mine semi industrielle,
- L'encadrement technique des activités d'exploitation artisanale de l'or et autres minéraux ainsi que la petite exploitation minière,
- L'élimination de l'usage du mercure produits chimiques dans le traitement des minerais en collaboration avec les services compétents du ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD),
- Le flux des produits chimiques doit être régulé sous la supervision du MEDD ainsi que l'établissement de normes de rejets liquides,
- La régulation et le suivi/contrôle des circuits de commercialisation,
- La formalisation de l'activité minière artisanale et semi-industrielle, notamment à travers la mise en place d'une interface adaptée aux personnes cibles,
- La vulgarisation de bonnes pratiques et la formation des exploitants artisanaux et semi-industriels ;
- L'aménagement d'infrastructure et de suivi en cas de délégation ;
- La recherche de financements au profit des artisans miniers ;
- La restauration et la réhabilitation des sites dégradés et le suivi encas de délégation ;
- L'usage de technologies nouvelles, notamment la digitalisation de ses opérations et ses prestations.

En plus des Mauritaniens, on trouve des Soudanais et de la main d'œuvre malienne, voire sénégalaise. L'exploitation de l'or est très lucrative certes mais elle peut occasionner des dégâts collatéraux énormes pour les exploitants et pour l'environnement. Ce sont là deux facteurs qui ont conduit les autorités mauritaniennes à prendre des dispositions pour organiser ce secteur. Le code minier mauritanien (loi n°2012-012) présentant de nombreuses lacunes en la matière. Et en attendant l'élaboration d'un nouveau texte, un arrêté conjoint ministère du pétrole, de l'énergie et des mines (MPM), de l'économie et des finances (MEF) a été élaboré, en janvier 2018. Dans la foulée, la société des mines de Mauritanie (MAADEN) a été créé. Outre combler le vide juridique en matière de gestion de l'orpaillage, MAADEN a pour principale mission d'encadrer la Mine artisanale et semi industrielle. Il lui revient donc la lourde mission de mettre de l'ordre dans ce secteur qui peut rapporter gros à la Mauritanie et aux mauritaniens.

Ce que dit l'arrêté 002/18

L'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) désigne les activités minières menées avec peu de capital, en ayant peu recours à la technologie ou à des machines,

en comptant sur le travail manuel et en utilisant des techniques très basiques de traitement des minerais. En Mauritanie, elle est régie par l'arrêté conjoint des ministères des mines et de l'économie et des finances, adoptée en 2018. Son autorisation s'applique à toute exploitation en surface de 4X4 m maximum à une profondeur maximale de 12 m (ou au-delà sous condition d'une autorisation de la direction générale des mines), et n'utilisant pas de moyens mécanisés lourds et respectant les normes et conditions d'hygiène, de sécurité et d'environnement. Art.1er.

Composé de 17 articles, cet arrêté définit l'activité d'extraction artisanale de l'or, fixe les conditions d'éligibilité, la catégorisation, de la délivrance des autorisations d'agréments, les formes d'autorisation d'exercice de l'activité, la durée de validité de l'autorisation d'exercice de l'activité, les droits et obligations attachées à l'exercice de l'activité, les autres obligations attachées à l'exercice de l'activité, les obligations en matière de respect des normes du patrimoine, l'utilisation des explosifs et des produits chimiques, l'enregistrement, surveillance et contrôle de l'administration, retrait de l'autorisation ou de l'agrément, les infractions aux dispositions du présent arrêté et sa mise en œuvre.

L'article 2 de l'arrêt stipule que « l'activité d'exploitation artisanale de l'or ne peut être exercée que par des personnes physiques de nationalité mauritanienne ou leurs associés, à l'exception du traitement des résidus de l'exploitation artisanale de l'or qui doit être confiée à des sociétés de droit mauritanien justifiant de compétences techniques requises » tandis que l'article 3 organise l'exploitation artisanale de l'or en 6 catégories :

- Catégorie A : la main d'œuvre
- Catégorie B : les exploitants du matériel (appareils détecteurs de métaux, outils de géophysiques etc)
- Catégorie C : Les exploitants de puits dans les limites et conditions fixées à l'article 1er de l'aliéna 2
- Catégorie D : d'exploitants d'unités de traitements physique (concassage, broyage des roches, séparation par gravité...)
- Catégorie E : Les exploitants d'unités de traitements chimiques (notamment l'amalgamation) ou



autre

- Catégorie F : les promoteurs de services de traitements de résidus de l'exploitation artisanale de l'or. Redevances

L'obtention d'une autorisation ou d'agréments est lié au versement dans un compte d'affectation spécial intitulé « Contribution des opérateurs miniers à la promotion de la recherche minière en Mauritanie » ouvert au trésor public sous numéro 933.65. Les taxes rémunératoires vont de 5000 MRU pour la catégorie A à 3 000.000 MRU pour la catégorie D. Par ailleurs, les titulaires de la catégorie C doivent verser par puits 10000 MRU dans un compte « Archéologie préventive de l'institut mauritanien de recherche scientifique » ouvert au trésor public sous le numéro : 43300745.

Enfin, les détenteurs d'agrément pour la catégorie F sont assujettis à une royauté d'un montant de 3000 MRU par tonne de résidus collecté qui doit être versé au profit du trésor public.

Utilisation du mercure

Si au début de l'exploitation artisanale de l'or, de petits sites de traitements avaient proliféré dans les zones d'exploitation et de concentrations humaines, aujourd'hui, affirme-t-on à MAADEN, ce n'est plus le cas ; deux centres de traitements sont installés à Chami et à Zouerate. Ils contribuent à limiter et à contrôler l'usage du mercure, ce produit nocif. Ces centres seront délocalisés loin des concentrations humaines et des points d'eau, indique une source de la société. En effet, les sites d'extraction

sont éparpillés sur des longues distances, en particulier dans la zone de Chami et ne disposent pas des conditions sanitaires optimales et de sécurité, et certains sites se trouvent même dans des concessions déjà attribuées. Les techniques de creusement en vigueur sont dangereuses et les orpailleurs ne sont pas formés sur les mesures de sécurité requises pour l'exploitation aurifère. De même, les techniques de traitement utilisées, basées sur l'emploi massif du mercure, ne sont pas optimales et les employés ne sont pas protégés lors de la manipulation de ce produit toxique.

L'utilisation de mercure reste une préoccupation des autorités. C'est pourquoi des centres de traitement ont été créés par la société. Ils constituent un maillon très important de la chaîne de valeur de l'orpaillage. Il s'agit d'unités situées en aval de l'activité d'extraction de l'or qui permettent de passer du stade du produit brut au produit semi-fini. Ces unités, regroupées toutes au niveau du centre de traitement de Chami, appliquent un processus simple de traitement pour extraire l'or à l'aide du mercure

Le processus est organisé en une suite d'opérations de pré-concassage et concassage, broyage, concentration, et brûlage de l'amalgame or-mercure. Appelés localement les machines à deux roues en référence aux concasseurs utilisés pour le broyage des roches, ces machines sont connectées à des bassins remplis d'eau et du mercure pour laver les roches et isoler les morceaux contenant de l'or. Ensuite, ces morceaux sont traités de nouveau avec du mercure chauffé pour isoler l'or. En effet, au contact du mercure, l'or va réagir en formant un amalgame. A haute température cet alliage va extraire l'agent chimique permettant ainsi la récupération de l'or. L'or est alors récupéré lorsque l'amalgame est chauffé et le mercure évaporé et rejeté à l'air libre. Cette étape d'amalgamation est à haut risque pour les employés compte tenu de la toxicité du produit utilisé, souvent manipulé sans aucune précaution de sécurité. Les employés n'utilisent ni de gants ni de masques. C'est la raison pour laquelle, MAADEN entend sensibiliser et former ces travailleurs pour parer à toutes les éventualités. Dans ce cadre, également la Mauritanie a ratifié, en 2015, la Convention des Nations de MINAMATA, entrée en vigueur en 2017.

Extraits du code minier

Le code minier régleme les conventions minières et approuvant la Convention Minière Type est donc le texte qui régit ce secteur devenu essentiel pour le développement du pays. Il comporte 12 titres et 111 articles allant des principes généraux aux dispositions transitoires et finales en passant par le régime de la recherche minière, du régime de l'exploitation minière, de la petite exploitation minière, du type de relations entre le titulaire d'un titre avec l'état, avec le propriétaire du sol, des carrières et enfin des déclarations de fouilles et des levés géophysiques et géochimiques. En plus de son code minier, la Mauritanie a ratifié la convention de MINAMATA, entrée en vigueur depuis aout 2017 (voir encadré). Le texte régleme l'usage du mercure ou de la cyanure utilisés dans l'extraction artisanale de l'or. Face à la ruée des orpailleurs, la Mauritanie a rendu obligatoire le permis de recherche et a installé deux centres de traitement du minerai pour protéger l'environnement et la santé de ces artisans, à Chami et à Zouerate. Cinq cents machines pilotées par cinq personnes chacune y ont été mises en place.

En plus du code minier, la Mauritanie a également ratifié la convention de MINIMATA, entrée en vigueur depuis 2017. Voir encadre

Traiter des résidus

En plus des ateliers de traitement, le Gouvernement mauritanien a autorisé 11 entreprises pour exploiter les résidus des ateliers de traitement. L'accord stipule que les entreprises se chargent du transport du produit depuis le centre à son traitement. Pratiquement toutes les entreprises n'ont pas encore démarré effectivement leurs activités. Un conflit avec la population locale accusant l'une d'elles d'avoir installé son usine de traitement dans un lieu proche d'une nappe phréatique a retardé le démarrage. Il faut noter que jusque-là, le mercure utilisé en Mauritanie proviendrait essentiellement de la contrebande et que les sites d'extraction sont sécurisés par la brigade minière, l'armée et la gendarmerie.

Commercialisation de l'or, une exclusivité BCM

Selon une étude récente de la GIZ, l'extraction artisanale de l'or génère de d'importants revenus aussi bien pour les acteurs que l'état mauritanien. Elle emploie environ 500 personnes dont 300 indirects (commerces de matériel et des produits alimentaires, vente du carburant, restauration, mécanique et électricité, transfert d'argent, etc.) pour une production annuelle de 6 à 7 tonnes par an. Près de la moitié de la production de Tasiast. Une production que seule la banque centrale de Mauritanie peut acheter. L'arrêté 002/18 en son article 9 stipule : « Tout détenteur d'autorisation ou d'agrément, quel que soit sa catégorie, est soumis à l'obligation de vendre sa production exclusivement à la BCM ou à un comptoir d'achat et d'exportation dûment agréé,



conformément à la réglementation en vigueur. ». Bien que l'arrêté ait été signé en janvier 2018, sa rentrée en vigueur n'a commencé qu'à partir de janvier 2019. Depuis lors, deux circuits de vente se sont développés en parallèle : le circuit de vente légal et le circuit de vente illégal. Et Au niveau des retombées, le rapport de la GIZ révèle :

« Et en termes des retombées socioéconomiques, l'activité génère environ 9.8 Milliards MRU de chiffre d'affaires par an, dont 51% à Chami et 49% à Zouerate. Elle crée 6.6 Milliards MRU de valeur ajoutée dont 51% à Zouerate et 49% à Chami. La valeur ajoutée générée par l'activité, qui n'est pas encore comptabilisée dans le calcul du PIB national, représente 73% de la valeur ajoutée de l'activité d'extraction de l'or effectuée par les deux entreprises étrangères (Tasiast et MCM). Elle est quasiment égale à la valeur ajoutée générée par

l'extraction du fer (6.5 Milliards MRU en 2018). Si on additionne cette valeur au PIB national, l'apport de l'activité de l'orpaillage artisanal dans le PIB national serait de 3.5%, une telle contribution est équivalente à celle des secteurs importants comme la pêche (6.8 Milliards MRU en 2018). Avec cette valeur ajoutée, l'activité contribue de 30% à la valeur ajoutée des activités d'extraction des minerais en Mauritanie et de 12 % à la valeur ajoutée du secteur secondaire. En termes de revenus, l'activité génère environ 4 milliards MRU de revenus par an qui sont distribués dans 11 régions du pays. » lit-on dans ce rapport. »

Devant ces enjeux de taille, le gouvernement décide donc de prendre le taureau par les cornes à travers son arrêté conjoint lequel sera renforcé ou remplacé, sous peu par un texte régularisant désormais ce secteur lucratif et à haut risque.

Dangers du mercure

Le mercure est le produit utilisé dans l'activité d'extraction de l'or en Mauritanie. En effet, il est versé dans les machines de concassage des roches pour former l'amalgame puis éliminer dans le processus d'isolation de l'or par évaporation. Les enquêtes de terrain ont permis de constater l'utilisation massive de ce produit dans des conditions marquées par l'absence totale d'application des normes sanitaires. En effet, les ouvriers des ateliers manipulent le produit sans gants et sans masques et sont exposés à sa vapeur toxique lors de l'opération d'isolation de l'or. D'importantes quantités sont déposées devant les ateliers au niveau du centre de traitement et dans des lieux de stockage temporaires. Cette situation constitue un grand danger. L'inhalation de vapeurs de mercure peut avoir des effets nocifs sur les systèmes nerveux, digestif et immunitaire, et sur les poumons et les reins, et peut être fatale. Les sels de mercure inorganique sont corrosifs pour la peau, les yeux et le tractus gastrointestinal, et peuvent être toxiques pour les reins en cas d'ingestion. Des troubles neurologiques et comportementaux peuvent être observés après exposition aux différents composés de mercure par inhalation, ingestion ou contact dermique. Les symptômes sont notamment les suivants : tremblements, insomnies, pertes de mémoire, effets neuromusculaires, maux de tête et dysfonctionnements moteurs et cognitifs.

C'est pourquoi, l'article 11 de l'arrêté conjoint 002/18 interdit strictement de faire usage de matériel de fragmentation (explosifs). L'utilisation de substances chimiques dans le processus de traitement et d'amalgamation sont soumis à autorisation du ministère chargé des mines, et doit être effectuée sous la supervision de personnes habilitées, conformément aux normes en vigueur.

Premiers à investir le secteur, les soudanais et les maliens.

Convention MINAMATA

La Convention de Minamata est le premier accord environnemental mondial négocié au XXI^e siècle. Il est le fruit d'une approche innovante et globale qui considère le mercure et ses effets de bout en bout, depuis son extraction jusqu'à sa gestion en tant que déchet. C'est un privilège et un honneur pour moi d'accueillir la première réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Minamata à Genève, en Suisse. L'année 2020 est une étape importante pour la convention : les parties sont tenues de mettre fin à la fabrication, l'importation et l'exportation de nombreux produits contenant du mercure répertorié dans la convention.

Le mercure est connu pour la gravité de ses effets neurotoxiques, entre autres effets sur la santé, et il suscite beaucoup d'inquiétude du fait de ses conséquences néfastes sur les nourrissons et les enfants à naître. C'est principalement parce que le mercure se propage dans l'environnement au niveau mondial que l'on a jugé nécessaire d'agir à ce niveau pour s'attaquer au problème de la pollution dont il est à l'origine. C'est pour faire face aux effets de ce produit que les Nations Unies ont initié la Convention de MINAMATA. Elle a pour but de protéger la santé humaine et l'environnement contre les émissions et rejets anthropiques de mercure et de ses composés et prévoit une série de mesures à cette fin. Ces mesures visent à réglementer l'offre et la demande de mercure, notamment en limitant les sources spécifiques de mercure telles que l'extraction primaire, et à réglementer les produits contenant du mercure ajouté et les procédés de fabrication utilisant du mercure ou des composés du mercure, ainsi que l'extraction artisanale et à petite échelle d'or.

Ratifiée par la Mauritanie en 2015, cette convention est entrée en vigueur le 16 août 2017. Elle se compose de 35 articles et de 3 documents annexes. L'annexe C est relative à l'extraction minière artisanale à petite échelle d'or.

Voir lien : <http://www.mercuryconvention.org/>

Exploitation artisanale de l'or :

Les nationaux investissent le secteur

Il y a quatre ans, débutait en Mauritanie, l'exploitation artisanale de l'or. Progressivement, de jeunes mauritaniens ont investi ce secteur nouveau.

L'exploitation artisanale de l'or a commencé en 2016 en Mauritanie avec, essentiellement, l'usage de détecteurs de métaux en surface. Le minerai était collecté à même le sol ou à des profondeurs très réduites. Début 2017, les collecteurs artisanaux ont commencé l'exploitation des puits et des galeries. Ces deux techniques (usage de détecteurs en surface et exploitation de puits et galeries) ont été introduites par des ressortissants du Soudan qui sont parmi les premiers « investisseurs » dans cette activité d'extraction traditionnelle de l'or en Mauritanie. Ils sont arrivés avec une expérience similaire dans leur pays. C'est pourquoi le démarrage de cette activité a été marqué par une forte présence de Soudanais qui ont investi dans les détecteurs. Les mauritaniens ont, par la suite, suivi le mouvement et les ont supplantés au niveau des sites d'extraction et de traitement. Le gouvernement a encadré l'activité par, entre autres, la création de deux centres de traitement pour limiter les impacts environnementaux liés à l'utilisation de produits chimiques. Un centre de traitement a été ouvert à Chami en novembre 2017 et le second à Zoueirat en juillet 2018. Ces deux centres ont permis de circonscrire le traitement qui se faisait avant de manière dispersée.

Actuellement, le travail de la société «Maaden pour l'encadrement de la mine artisanale et semi industrielle» porte sur la réhabilitation des sites de traitement abandonnés par les orpailleurs.

En janvier 2018, un arrêté conjoint (ministère du pétrole, de l'énergie et des mines et ministère de l'économie et des finances) portant « organisation des professions de l'activité d'exploitation artisanale de l'or » a été pris.

Cet arrêté réserve « l'activité d'exploitation artisanale de l'or exclusivement aux personnes physiques de nationalité mauritanienne ou leurs associations, à l'exception du traitement des résidus de l'exploitation artisanale de l'or qui doit être confié à des sociétés de droit mauritanien justifiant de compétences techniques requises. »

L'arrêté conjoint organise l'activité d'exploitation artisanale de l'or en six catégories. Il s'agit de la main-d'œuvre, de l'exploitation du matériel (appareils, détecteurs de métaux...), des exploitants des puits, des exploitants d'unités de traitement physique (concassage, broyage...), des exploitants d'unités de traitement chimiques et enfin, les des promoteurs de services de traitement des résidus de l'exploitation artisanale de l'or.

Les investisseurs étrangers, notamment soudanais, qui étaient à l'origine du développement de l'activité d'exploitation traditionnelle se sont associés aux mauritaniens car la loi ne leur permettait plus d'exercer directement. C'est le cas, par exemple, au niveau des centres de traitement où les lots sont uniquement attribués aux nationaux qui sont les principaux interlocuteurs de l'Administration. En plus des soudanais, majoritaires, les nationaux ont des partenaires chinois, turcs...



Mauritanisation de la main d'œuvre

Pour le secteur de l'exploitation traditionnelle de l'or comme pour d'autres secteurs, la mauritanisation de la main d'œuvre se heurte à l'insuffisance de travailleurs qualifiés. Les responsables de la société Maaden expliquent que le processus de mauritanisation de la main d'œuvre dans le secteur de l'exploitation artisanale et semi industrielle de l'or se passe bien. Les nationaux ont ainsi progressivement investi le secteur. Au niveau de la zone Nord, la mauritanisation de cette main d'œuvre s'est effectuée à environ 96%. L'une des raisons est qu'il s'agit d'une zone militaire où l'armée ne transige pas avec la réglementation.

Par contre, au niveau de la zone de Chami, il y a encore une présence importante de non-nationaux, notamment de ressortissants du Mali dans la main d'œuvre. Ces maliens ont d'ailleurs introduit une nouvelle technique apprise chez eux. Il s'agit de la technique « Kamogo » avec de petits puits et des galeries souterraines et non des tranchées. Les non nationaux dans la main d'œuvre au niveau de la zone de Chami sont estimés entre 1500 et 2000 travailleurs.

Les ressortissants maliens sont essentiellement dans la main d'œuvre. Les soudanais eux, en association avec des mauritaniens, sont plus dans l'investissement.

Traitement des résidus

La sixième catégorie professionnelle identifiée par l'arrêté conjoint (promoteurs de services de traitement de résidus de l'exploitation artisanale de l'or) est ouverte aux investisseurs étrangers. Le traitement de résidus qui requiert plus de technicité et de moyens est du domaine du semi-industriel. Cette activité de traitement des résidus est ouverte aux entreprises (personnes morales) exclusivement de droit mauritanien même si les investisseurs peuvent être des non nationaux.

Les promoteurs de services de traitement des résidus sont soumis, de par la loi, à l'exigence d'études d'impact environnemental et social. Après obtention de l'agrément, les promoteurs ne peuvent commencer à exercer sans avis favorable du ministère de l'environnement. Ces promoteurs doivent présenter les procédés qu'ils utilisent, leurs techniques d'exploitation, de traitement des produits chimiques, des déchets... Actuellement, environ 30 000 agréments ont été attribués à des promoteurs de services de traitements des résidus. La majorité des investisseurs bénéficiaires de ces 30 000 agréments est de nationalité soudanaise. Il y a aussi quelques Turcs et Chinois.

Pour ces promoteurs également, deux sites ont été délimités pour faciliter le contrôle et limiter l'impact environnemental. Un site se trouve dans la zone de Chami, le second vers Zoueirat.

Ascension sociale et économique

Pour aider les artisanaux à évoluer vers le semi-industriel, le législateur a permis la création de petites exploitations minières par la délivrance de permis couvrant un espace de 2km² dans lequel il est autorisé d'utiliser des moyens relativement lourds avec de investissements relativement importants. Ces petites mines peuvent faire l'extraction au niveau de leurs sites et le traitement de leur minerai.

La limitation de l'espace d'exploitation à 2km² et donc du matériel utilisé s'explique par le souci du gouvernement d'éviter l'arrivée de « gros investisseurs » qui finissent par pousser à la porte ceux qui disposent de moyens modestes. L'état actuel de la réglementation permet en effet aux ouvriers de devenir propriétaires de puits. A Chami, par exemple, 60% des propriétaires de puits, étaient, au départ, ouvriers.

Khalilou Diagana

Exploitation artisanale de l'or en Mauritanie

Des retombées socio-économiques significatives

La grande affluence qu'a connue, dès sa naissance, l'exploitation artisanale de l'or en Mauritanie et les enjeux socio-économiques y afférents ont poussé l'Etat à réglementer cette activité par la mise en place d'un dispositif de sécurisation et un cadre juridique d'encadrement. Il en a découlé des retombées socio-économiques substantielles. Au niveau étatique, l'autorisation de l'exercice de l'activité génère des recettes fixes sous forme de taxes rémunératoires et de royalties (redevances) dans les termes suivants : la catégorie D d'exploitant paye 80.000 MRO pour chaque machine, la catégorie F : 300.000 MRO etc. S'agissant des royalties, les titulaires de l'agrément F par exemple sont assujettis à un montant de 3000 MRO par tonne de résidus collectés. Et

conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté conjoint 002/MPem/MEF du 02 janvier 2018, tout titulaire d'un agrément est tenu de vendre sa production à la BCM (Banque Centrale de Mauritanie) ou à un comptoir agréé. Ce qui contribue à stabiliser la monnaie nationale, à renforcer les réserves en devises et à limiter l'inflation.

Au niveau des détenteurs de cartes professionnelles, les recettes engrangées, selon une étude réalisée en 2018 par la Direction Générale des Mines en collaboration avec la GIZ, sont de : 81.500 MRU par semaine pour un cumul annuel d'un montant de 10.011.000 MRU.

Par : Sidi Moustapha Ould BELLALI



L'exploitation artisanale de l'or a commencé en 2016 en Mauritanie. Et pour faire bénéficier les populations de cette nouvelle manne et drainer le maximum de retombées économiques, l'Etat a mis en place un dispositif de sécurisation et un cadre juridique d'encadrement de l'activité. Ce cadre est organisé par l'arrêté conjoint du Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines et des Finances N : 0002 du 02 janvier 2018.

Six catégories professionnelles évoluent dans le sous-secteur allant du niveau de la main-d'œuvre à la catégorie F relative aux promoteurs de services de traitement de résidus de l'exploitation artisanale de l'or. Le ministère chargé des mines est l'autorité habilitée à délivrer l'autorisation d'exercices pour les différentes catégories au vu d'une demande accompagnée d'un certain nombre de documents justifiant

le profil et la capacité du requérant à figurer dans l'une des catégories d'exploitants.

Elle ne constitue pas un titre minier, en application de l'article 09 de l'arrêté. Elle est personnelle et ne peut faire l'objet ni de cession ni de mutation.

L'autorisation fait l'objet d'un enregistrement dans un registre spécial tenu par la Direction Générale des Mines. Chaque autorisation enregistrée sous un numéro d'ordre est précédée de la lettre affectée à chaque catégorie.

L'autorisation de l'exercice est matérialisée par la délivrance d'une carte professionnelle reprenant les principales informations concernant le titulaire ainsi que la catégorie d'activité matérialisée par l'apposition de la lettre de correspondance de référence.

L'autorisation de l'exercice de l'activité est valable pour les catégories A (main d'œuvre B (ex-

ploitants du matériel : détecteurs de métaux)- outils de géophysiques C (exploitant des puits dans les limites et sur toute l'étendue des couloirs) qui sont déterminés par l'arrêté.

En ce qui concerne la durée de sa validité, elle est limitée au 31 décembre de l'année de sa délivrance. Pour les différentes catégories à l'exception de la F (promoteurs des services de traitements de résidus de l'exploitation artisanale de l'or. » qui est délivrée pour cinq ans renouvelable.

L'autorisation entraîne le paiement de taxes rémunératoires et d'une royauté dans les termes suivants:

Taxes rémunératoires

Catégorie A : 500 MRO

Catégorie B : 5000 MRO

Catégorie C : 90.000 MRO par puits

Catégorie D : 1) 20.000 MRO pour chaque machine

Estimations de la production et du chiffre d'affaires de l'activité artisanale

Centre	Type Machine	Nombres de Machines	Chiffres d'affaires (1 300 000 MRU/KG)				
			Moyenne par machine / jour	Moyenne par jour	par jour	par mois	par ans
Centre de Chami	Grande Machine	555	12.5 grammes	7 Kg	9 018 750	270 562 500	3 246 750 000
	Petite Machine	436	4.5 grammes	2.0 Kg	2 550 600	76 518 000	918 216 000
Centre de Zouerate	Grande Machine	70					
	Petite Machine	40					
Totaux				8.9 Kg	11 569 350 MRU	347 030 500 MRU	4 164 966 000 MRU

Cours des métaux (Clôture) du 07/08/2018

	Prix USD	- / +
Or (US\$/Oz)	1 208.43	11.75

Recettes

	2017	2018	% Evolution
Recettes cadastrales	0 MRU	10 011 000 MRU	#DIV/0!

d'une capacité de production égale ou inférieure à une tonne / jour.

Catégorie D : 2) 80.000 MRO pour chaque machine d'une capacité de production supérieure à une tonne/H et inférieure à cinq tonnes/ j.

Catégorie E : 5000 MRO par unité de traitement

Catégorie F : 300.00 MRO

Ces montants sont versés au compte destiné à la contribution des opérateurs miniers à la promotion des recherches minières, ouvert au trésor public. En plus de ce montant spécialement pour les titulaires d'agréments appartenant à la catégoriel C verseront 1000 MRO par puits au compte (Archéologie Préventive de l'Institut Mauritanien de Recherches Scientifiques (IMRS) ouvert dans le compte du Trésor Public.

Royalties ou redevances

Les titulaires de l'agrément de catégorie F sont assujettis à une royauté de 3000 MRO par tonne de résidus collectés.

Indépendamment de son appartenance à telle ou telle catégorie tout titulaire d'un agrément est tenu conformément aux dispositions de l'article 9 de l'Arrêté conjoint du 02/MP/MEF du 2 janvier 2018 de vendre sa production à la BCM ou à un comptoir agréé.

En collaboration avec la Coopération Allemande GIZ, la Direction Générale des Mines a lancé une étude afin de savoir la quantité de production d'or artisanale suite à la mise-en-place des centres techniques dans les zones de recherches

Cette étude a estimé que la production du secteur est à environ égale à la société Tasiast Mauritanie LTD SA.

Impact de l'orpaillage sur l'économie nationale

- 1 Stabilité monétaire, soutien à la réserve en devises et maîtrise de l'inflation
- 2 Dynamisation des activités commerciales génératrices de revenus
- 3 Limitation des incidences négatives sur l'économie qui sont consécutives au coronavirus
- 4 Diversification de la base productive de l'économie nationale
- 5 Estimation de production : 8,9 kg d'or par jour

Situation de l'activité artisanale

Autorisation	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D		Catégorie E	Catégorie F	
	Carte professionnelle	Détecteur	Puit	Grande Machine	Petite Machine	Unité T. chimique	Traitement Résidus	
Centre de Chami	612	47		394	40	6		Recette de la semaine
Centre de Zouerate								81 500 MRU
Centre de Nouakchott								Cumul de l'année
Nombres	612	47	0	426	44	6	0	10 011 000 MRU
Montants	306 000	235 000		8 560 000	880 000	30 000		Recette 2017
Montant Global	10 011 000 MRU							
Actualité								
Artisanale zone Chami								
Artisanale zone Zouerate								
Autres zones								

Estimations de l'activité artisanale

Autorisation	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D		Catégorie E	Catégorie F	
	Carte professionnelle	Détecteur	Puit	Grande Machine	Petite Machine	Unité T. chimique	Traitement Résidus	
Centre de Chami	20 000	150	50	555	436	20		
Centre de Zouerate	5 000		15	70	40			
Centre de Nouakchott								
Nombres	25 000	150	65	625	476	30		
Montants	12 500 000	750 000	6 500 000	8 560 000	9 520 000	150 000		
Montant Global MRU	41 920 000 MRU							

Orpaillage à Chami

Dans l'univers des chercheurs d'or

Chami, deuxième moughataa de Dakhlet-Nouadhibou, a perdu sa vocation première de ville-escale entre Nouakchott et la capitale économique du pays, au profit de celle de Cité de l'or, comme Zouerate est confondue, bien avant l'indépendance du pays, avec ses mines de fer et Akjoujt avec le cuivre.

A Chami, dont la création remonte seulement à 2012, l'activité d'extraction menée à Tasiast depuis 2010 par Kinross Gold Corporation voit se développer, dans ses environs immédiats, celles d'un orpaillage qui attire des milliers de Mauritaniens avec une majorité de jeunes à la recherche de dame fortune.

L'orpaillage est une véritable ruche. Comme les abeilles, chaque individu tient un rôle : le bailleur (la reine) autour duquel gravite toute l'activité, du puits à l'achat du matériel en passant par les moyens de subsistance, le contremaître, sorte d'intermédiaire incontournable, les ouvriers qui louent la force de leur travail contre une part en cas de découverte, les « transporteurs de la pierre » par 4x4 ou vieux camions Mercedes, comme ceux qui ravitaillent en sable et en gravier les chantiers de construction, les propriétaires des machines de concassage et, enfin, les acheteurs de l'or qui spéculent sur les tendances de la « bourse » locale de Chami.

■ Sneiba Mohamed



Site de Tevragh-Zeina 1 (Photo : Zhal)

L'essor de la ville accrédite la thèse que l'or n'est pas une pure fiction. De nuit comme de jour, 750 concasseurs, popularisés ici par le nom de « al matatin », tournent à plein régime. C'est le Grillage, cette excroissance à l'entrée ouest de la ville, où les camions et véhicules 4X4 venant des zones d'extraction (Tevrah-Zeina, Ahmeyim, Tijirit) subdivisées en sites portant les noms des pionniers de l'orpaillage (Ahmed Salem, Gravier, Mej'har Temaya), de ses malheureuses victimes (El Marhoun, Izra'il) ou de ceux à qui le sort a souri une fois (Mejhar lemra, mejhar Laghlal, Thierno) déchargent des centaines de sacs de cailloux supposés renfermer le précieux métal.

Des tonnes de pierres extraites de mines artisanales

dont la plus proche, « Tevragh-Zeina », se situe à 70 km de la ville de Chami. C'est vers cette zone proche que s'effectue la plus importante ruée vers l'or. Alors qu'on s'apprête à partir vers ce site, un jeune boutiquier avertit : « sur l'or, personne ne vous dira la vérité. » Et il ajoute : « Mais il est sûr que toute cette animation qui dure depuis longtemps n'est pas fortuite. Il n'y a pas de fumée sans feu. »

Les propriétaires de ces mini-usines de concassage qui tournent 24h/24h brassent des affaires en réclamant 150 MRU pour « traiter » un sac de pierres rapportées du site parce qu'elles ont été testées ! L'orpaillageur, lui, vit de rêves. Qui ont une chance sur 100 de se réaliser. Certes, le risque (de

déception) est devenu de moins en moins aléatoire puisque les moyens de « contrôle » que les orpailleurs appellent « nesba » se font sur place et permettent d'apprécier le taux de concentration en or mais c'est toujours de l'à-peu-près avec des moyens rudimentaires.

Le quotidien d'un chercheur d'or

Tevragh-Zeina, zone « al marhoun », appelée ainsi en hommage à un orpaillageur décédé suite à l'effondrement d'un puits, le domaine de Hbib est le premier que l'on rencontre après avoir franchi la ceinture de tentes rudimentaires qui entourent la zone d'orpaillage qui, de loin, paraissait comme une immense décharge.

A la question « où est l'or? », ce jeune Aïounois d'à peine vingt-cinq ans répond : « en bas ! Il se cache au fond. »

Après une courte hésitation, Hbib se lâche. Sa rude journée commence à 8 heures avec une pause à midi ou treize heures. Il sera de retour au puits



Hbib, chercheur d'or à Tervagh-Zeina (Photo : Zhal)

à 17 pour creuser et remonter la pierre jusqu'à 21 heures. Lui et ses trois compères, presque tous du même âge, travaillent sans salaire. L'investisseur (le propriétaire du puits) a cependant convenu de leur céder 30% du produit, en cas de découverte. « S'il n'y a rien, tout le monde aura perdu, nous notre effort, et lui son argent car il prend tout en charge :



Ouvriers maliens retraitant des déchets

matériel, nourriture, transport, etc. », tient à préciser Hbib alors qu'il s'apprête à descendre au fond du puits déjà à trois mètres de profondeur.

Il y a vingt jours, il était à « majhar Ahmed Salem », à Tervagh-Zeina 1. Une aventure qui a mal tourné après avoir contribué au creusement de deux puits. Par déception, certains orpailleurs font des va-et-vient entre ces différents sites nourrissant l'espoir de découvrir enfin le filon qui leur permettra d'enterrer leur misère. En ce sens, l'histoire de Meima est très instructive.

Venue à Tervagh-Zeina pour monter un restaurant de brousse, elle se met, elle aussi, à cet orpillage qui attire hommes et femmes, vieux et jeunes venus

de tous les coins de la Mauritanie. La chance lui a apparemment souri puisque « Majhar Meima », formé de 16 puits est une success story. Des dizaines d'hommes travaillent pour le compte de cette business woman qui continue à gérer son restaurant couplé à une boutique d'avitaillement, la mieux fournie du site d'orpillage de Tervagh-Zeina.

A la question, « Êtes-vous sûr qu'il y a de l'or ? », Hbib répond, avant de disparaître au fond du puits : « Non, pas du tout. Nos voisins ont trouvé de l'or et l'on pense qu'à quelques mètres, on peut en trouver aussi ». Donc, un simple soupçon ; un jeu à quille ou double ! Pour éviter la déception d'avoir creusé pour rien, certains se contentent de marquer leur terrain et d'attendre pour voir les résultats à côté.

L'un des amis de Hbib enchaîne, comme s'il tenait à faire connaître le calvaire que vivent les orpailleurs, alors que l'euphorie qui s'empare du camp est celle de l'espoir.

« Notre ordinaire est fait de riz avec sardines. Le kilo de viande est vendu ici à 300 MRU et nous n'en mangeons que le jour où il y a un indice probant (nesba) que le puits peut être rentable. Et il ajoute : « la profondeur d'un puits peut aller jusqu'à 22 pieds (6,7 mètres) et il faut creuser jusqu'à la découverte de la « pierre ». Un autre orpailleur donne un avis contraire, ce qui montre que, comme pour les découvertes ou non, les « fortunes » sont diverses : « Nous avons tout ce qu'il faut. Il ne nous manque que l'or. »

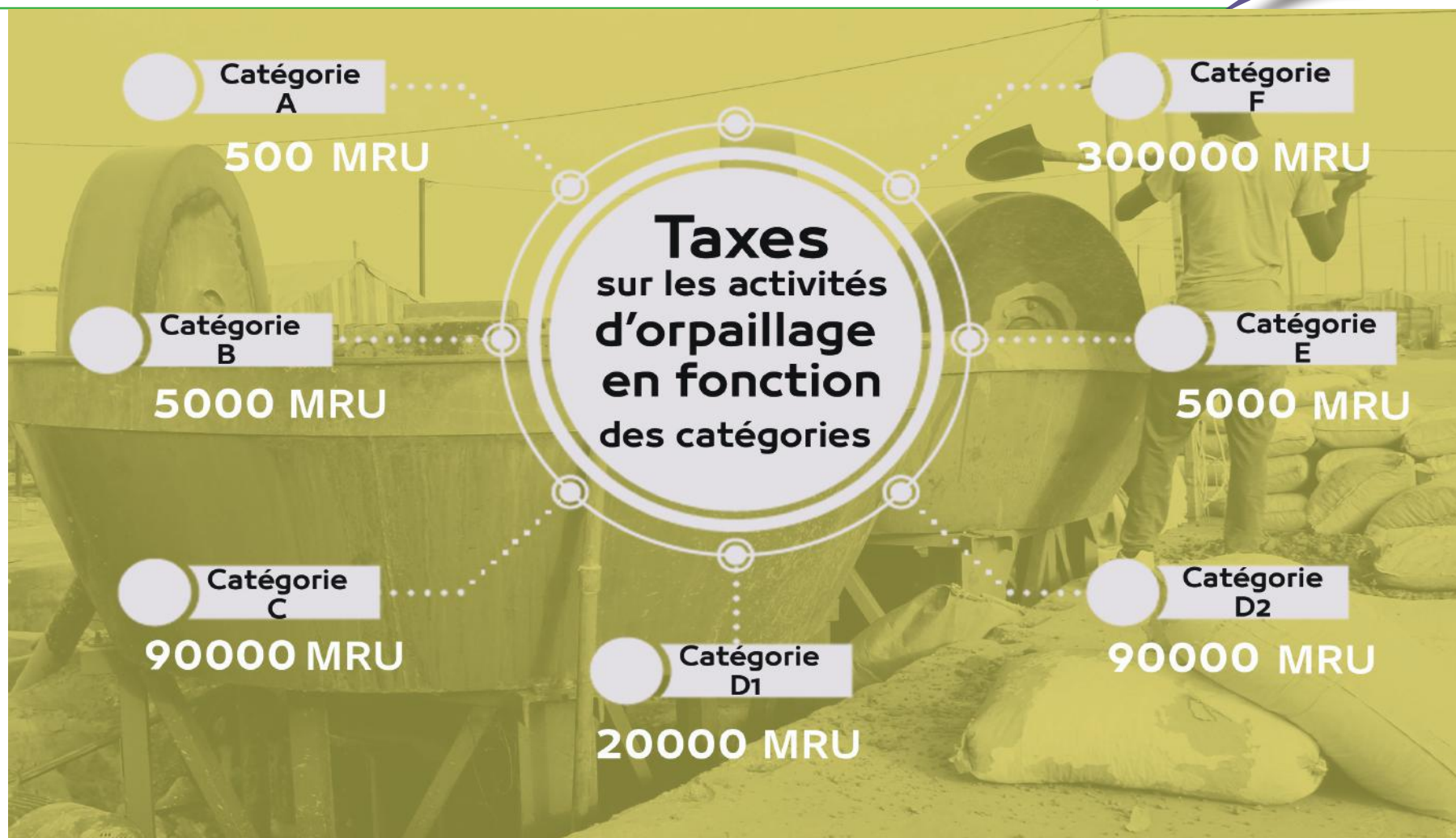
Les orpailleurs s'accordent tous sur la nécessité de trouver un moyen d'approvisionnement en eau autre que celui qui les oblige à payer parfois 1300 MRU pour une tonne du précieux liquide. Il arrive qu'en période de grande chaleur le bidon de 20 litres se vende à 150 MRU !

Des milliers d'emplois liés à l'orpillage

L'orpillage crée ses propres nécessités. Comme les commerces qui bordent l'artère principale, les métiers liés à l'activité répondent à la demande : réparateurs de groupes électrogènes, électriciens, michelins, ventes de tous les outillages dont les orpailleurs peuvent avoir besoin. L'alimentation aussi est un secteur qui rapporte. Dans une ville point de passage vers les zones de prospection, les restaurants et les dibiteries sont une sorte de passage obligés pour reprendre des forces avant d'entamer la grande aventure de chercheur d'or.

Concernant le nombre d'orpailleurs eux-mêmes, le responsable local de Maaden Mauritanie, Ishak Hamed Ould Cheikh Ahmed, trouve qu'il est impossible de donner des chiffres. L'octroi d'autorisations pour aller sur les sites, contre le paiement d'un montant symbolique de 500 MRU ne suffit pas pour avoir des statistiques fiables, estime-t-il. Mais Chami étant essentiellement une ville minière, l'on estime que le passage de 2657 habitants, lors du dernier recensement de 2013, à des dizaines de milliers de personnes vivant dans la cité ou de passage vers les zones d'extraction est une donnée essentielle de l'activité d'orpillage. D'ailleurs, cette forte concentration démographique a eu des répercussions négatives sur le prix du loyer avec des maisons qui, pouvant aller jusqu'à 15.000 MRU pour une villa de moyen standing, se situent au même niveau que celles de Nouakchott ou de Nouadhibou. Pour le seul Grillage, cependant, le nombre d'emploi est d'environ 3000, à raison de quatre ouvriers pour les 750 concasseurs. Il faut ajouter à ce chiffre des centaines d'autres personnes qui effectuent les travaux de maintenance ou de services. L'importance économique de la ville de Chami et son dynamisme se traduisent également par la présence d'agences de la quasi-totalité des banques du pays.

SM



L'aide qu'apporte Maaden Mauritanie est louable mais elle reste insuffisante sans doute parce qu'il y a une mauvaise appréciation du nombre important d'orpailleurs présents sur le site de Teveragh-Zeina. Il y a aussi urgence à installer un poste de santé dans les zones d'extraction traditionnelle de l'or où le réseau téléphonique est presque inexistant. En cas d'accident grave, Tasiast accepte parfois d'apporter son aide mais cela ne constitue pas une solution pérenne. Le Hakem de Chami, à qui la doléance a été rapportée, affirme l'avoir transmise aux services concernés.

Le Grillage, le lieu du verdict final

Des voitures arrivent, débarquent de nouveaux « candidats » orpailleurs, alors que d'autres prennent la direction de Chami chargées de pierres et d'hommes qui partent à jamais ou simplement pour se ressourcer. Les orpailleurs se rendent surtout au fameux Grillage, ce lieu où tout se joue, où ils auront le verdict final de leurs prospections.

Mohamed Charma est propriétaire de deux concasseurs achetés 3.00.000 MRU. Un investissement qu'il compte récupérer rapidement malgré la rude concurrence à laquelle prennent également part des investisseurs étrangers (Soudanais, Turcs, Chinois) associés à des Mauritaniens.

Le concassage n'est certes pas l'étape finale du cycle de l'or mais il est essentiel puisqu'il livre le verdict sur la teneur en métal précieux de la pierre acheminée des sites d'extraction. Les centaines de



Mohamed Charma, propriétaire de concasseurs (Photo : Zhal)

broyeurs regroupés par une décision administrative dans ce qui est aujourd'hui le Grillage tournent grâce à des groupes électrogènes, l'électricité fournie par la Somelec n'étant pas toujours disponible. « Chaque concasseur paye 20 000 MRU par an à Maaden Mauritanie. C'est une charge supplémentaire qui vient s'ajouter aux salaires de quatre ouvriers par machine, à raison de 7000 MRU, pour chacun, et au prix exorbitant de l'eau », assure Mohamed Charma. Il affirme que ses deux concasseurs consomment 60 litres de gas-oil en 24 heures et que le prix de la tonne d'eau peut aller de 500 MRU à 1500 MRU.

L'opération de concassage elle-même est éprouvante sans être complexe. La pierre est cassée manuellement avant d'être « mise en machine ». Le broyage peut durer 24 heures. Les « saletés » sont déversées dans une cuve alors que le reste est récupéré comme mélange d'or et du mercure.

Pour Mohamed Charma, les problèmes des orpailleurs ne s'arrêtent pas à l'obtention du produit fini ; il faut aussi chercher le meilleur prix. Un prix que des hommes d'affaires servant d'intermédiaires entre les orpailleurs et le point d'achat de la Banque centrale de Mauritanie (BCM) ouvert à Chami fixent eux-mêmes. Un responsable de la BCM assure que les prix sont indexés sur la bourse de Londres, alors qu'un orpailleur situe le kilo d'or entre 120000 MRU 14000 MRU. Quant aux quantités vendues, une source de la BCM parle de 20 kilogrammes par jour, durant la période de confinement, alors que la contrebande faisait que les ventes officielles, au niveau de Chami, pouvait chuter jusqu'à 500 grammes/jour ! Pour lutter contre ce trafic, les autorités doivent renforcer le contrôle aux frontières et aux aéroports parce que la pandémie du coronavirus (Covid-19) qui a obligé les orpailleurs et les intermédiaires à se rabattre sur les points d'achat de la BCM a révélé l'ampleur de la contrebande de l'or provenant de l'extraction traditionnelle. Il faut alors mettre en confiance les orpailleurs qui se plaignent de la lenteur du circuit de la BCM mais aussi des impôts dont ils doivent s'acquitter.

Sneiba Mohamed

Chami, une ville qui vit pour et par le métal jaune

Chami. L'une des dernières nées des moughataa de Mauritanie a gagné très vite en notoriété. Elle est devenue, en moins d'une décennie, l'une des destinations privilégiées des orpailleurs à la recherche de dame fortune. Pourtant, la ville vit comme une cité où tous les habitants croulent sous l'or.

Loyers aussi chers qu'à Nouakchott. Tout se loue : les maisons de moyen standing à 15000 MRU, un deux deux-pièces à 5500 MRU occupé par un chauffeur et même un hangar planté au milieu d'une clôture à 2500 MRU ! Dans un coin du marché, un boucher affirme louer la baraque où il accueille les visiteurs friands de méchoui à 8000 MRU ! Mais certainement pas à perte sinon il allait retourner à son Aleg natal.

Parmi les travailleurs étrangers, les Maliens sont les plus nombreux. On les reconnaît par leurs fameuses motos « Djakarta » et par les alignements de baraques qu'ils occupent à moindres frais, souvent pas loin du Grillage où ils sont considérés comme les meilleurs experts en matière de retraitement des déchets déversés par les machines de concassage.

Chami est aussi une ville dont le sol se dégrade rapidement. Les déchets rachetés par la société Kinz Mining, à 2500 MRU la charge, s'amoncellent à perte de vue. La société turco-mauritanienne compte en tirer un énorme profit en les retraitant de manière plus professionnelle par l'usage du cyanure. Elle considère que seuls 40% du « potentiel » en or a été retiré par les orpailleurs qui utilisent le mercure.

Avec les centaines de groupes électrogènes dont le vrombissement « bercent » les oreilles des orpailleurs mais irritent celles des habitants vivant près du Grillage, les problèmes de pollution ne se comptent plus. Les ONG opérant dans le secteur



■ Point d'achat de l'or (Photo : Zhal)

de l'environnement répondent absentes, elles qui devraient pourtant étudier et faire écho de l'impact environnemental de cette ville minière située aux portes de la principale aire protégée du pays, le Parc national du banc d'Arguin. Contacté, le responsable local du département de l'Environnement et du développement durable n'a pas voulu se prononcer sans l'autorisation expresse du Ministère !

Récemment un expert avait lancé un cri d'alarme contre les dangers que constitue la présence, sur près de 430 mille m3, du mercure utilisé par les orpailleurs dans le traitement des pierres et sables censés contenir de l'or. En cette période d'hivernage et d'inondations qui frappent plusieurs wilayas du pays, le risque est de voir les déchets contenant le mercure charriés par les eaux vers l'océan distant de seulement 24 km des zones de pollution, ou que

cette matière dangereuse s'infilte au plus profond de la nappe de Tijirit.

L'expert préconise, pour éviter un drame comme celui survenu dans la localité japonaise de Minamata (dont le nom porte, depuis le 16 juillet 2017, celui d'une convention internationale interdisant l'usage du mercure, notamment dans l'exploitation minière) de creuser un canal de 3 mètres de profondeur et de 4 mètres de largeur pour empêcher l'écoulement des substances qui pourraient charrier d'éventuelles inondations vers l'océan et d'éviter, par un moyen quelconque, la contamination des eaux sous-terraines.

C'est le côté sombre de l'orpaillage, avec les conditions de vie et de travail des milliers de jeunes qui prospectent sur les sites de Tasiast, Tijirit et Ahmeyim. Le côté reluisant est cette contribution non négligeable à la résorption du chômage et à l'essor économique de Chami se manifestant notamment dans la présence quasi totale de toutes les banques, un nombre incalculable de commerces et la ruée, à partir de toutes les wilayas du pays, vers ce Far West qu'est devenue cette zone d'orpaillage. Ainsi l'orpaillage a dévié Chami de sa vocation première. Disons qu'il lui a donné une nouvelle raison d'être.

Le projet urbain a porté, en 2012, sur la fondation d'une ville près du puits pastoral de Chami, dans une partie désertique du nord-ouest du pays restée jusqu'alors isolée et très faiblement peuplée. Située aux confins des wilayas de l'Inchiri et de Dakhlet Nouadhibou, Chami était habité par des populations pastorales et semi-nomades, ainsi que par des pêcheurs Imraguen vivant saisonnièrement dans des petits villages situés sur le littoral atlantique au sein du Parc National du Banc d'Arguin (PNBA) inscrit par l'UNESCO au patrimoine mondial de l'humanité.



■ Déchets rachetés par Kinz Mining (Photo : Zhal)



Le Brûlage, centre de traitement au mercure (Photo : Zhal)

Ainsi, Chami a-t-elle été construite stratégiquement à équidistance des deux villes de Nouakchott, capitale politique du pays, et de la cité portuaire de Nouadhibou distantes de 470 kilomètres qui constituent le premier axe routier transsaharien entièrement asphalté reliant globalement le Maroc au Sénégal.

Le nom de Chami se confond aujourd'hui avec celui de l'orpaillage. De l'or qui peut transformer la vie d'une personne, en la sortant de la misère, mais dont la quête, non sans danger, est proche de celle du Graal.

« Chami a joué un rôle important dans l'absorption du chômage ou, du moins, l'occupation des jeunes dont les manifestations devant la présidence de la République ont sensiblement diminué », déclare cet orpailleur s'apprêtant à rejoindre son équipe à Tevragh-Zeina après avoir passé quelques heures réparatrices en ville.

Ville de l'or...

A partir d'avril 2016, des dizaines de milliers d'orpailleurs ont répondu à l'appel de l'or parcourant le désert pour faire fortune, notamment dans le couloir inter-dunaire de Tijirit et dans le Tasiast plus au nord, autour d'une mine d'or éponyme exploitée industriellement, depuis 2010, par une firme canadienne. Ces deux zones de prospection étant situées dans l'arrière-pays de la ville nouvelle, celle-ci devint d'abord le lieu de ravitaillement des orpailleurs puis, progressivement, du fait de choix gouvernementaux en la matière, le seul centre de traitement du minerai aurifère autorisé. Chami est désormais connu de tous les Mauritaniens en tant que « capitale » de l'or.

Comme le montrent les exemples d'installation

au bord du « goudron », en dehors des périodes de sécheresses et de famines, la sédentarisation n'est pas réductible à une simple question de survie. Elle obéit aussi et surtout à des logiques complexes de diversification des ressources et des modes de résidence, de redéploiement des mobilités et d'appropriation des lieux, dans des stratégies à la fois individuelles et collectives, économiques et politiques/électorales.

Chami est un cas d'école. Un cas à part. La ville est appelée à se développer en fonction de sa nouvelle vocation. Plus tard, la transformation pourrait être liée à un retour au « statut » initial de ville-tampon qui a su profiter des opportunités offertes par l'orpaillage.

Des études récentes montrent que les wilayas de Dakhlet Nouadhibou et de l'Inchiri « connaissent aujourd'hui encore une dynamique de sédentarisation importante, la plus forte du pays. De 2000 à 2013, le nombre de localités a triplé dans l'Inchiri (passant de 22 à 67), doublé à Nouadhibou (38 à 96), tandis qu'il n'a augmenté « que » de 56 % à l'échelle nationale. »

Bâtie autour d'infrastructures de base répondant aux normes urbanistiques, la ville de Chami n'échappe cependant pas aux problèmes liés à la croissance urbaine exceptionnelle, surtout que le loyer dans cette cité minière atteint des sommets inégalés, même à Nouakchott et à Nouadhibou !

...Et ville escale

A la suite de la réouverture, en 2002, de la frontière entre la Mauritanie et le Maroc, la décision a été prise par l'État mauritanien de bitumer la piste reliant Nouakchott et Nouadhibou. Elle a été motivée par des raisons stratégiques à l'échelle nationale et à celle de l'Union africaine en tant qu'un des grands axes du Nepad (Nouveau partenariat

pour le développement économique) et du PIDA (Programme de Développement des Infrastructures en Afrique). Les effets sur les mobilités et les échanges marchands se sont faits très vite sentir avec, par exemple depuis le nord, l'arrivée de camping-cars de touristes européens et de camions chargés de fruits et légumes marocains.

Les activités de services induites telles que les chantiers de construction, le petit commerce, l'hébergement et la restauration, les garages, etc. ont été autant de possibilités d'obtenir un revenu qui ont attiré les populations locales ou plus lointaines, et ont encouragé leur installation dans des baraques qui s'égrainent à intervalle plus ou moins régulier le long de la route. Ce peuplement soudain a été d'autant plus visible que la région traversée était enclavée et désertique, sans villages préexistants. Une partie des pasteurs semi-nomades s'est fixée dans des campements formant une suite de petits hameaux dispersés le long de la route, souvent situés près des infrastructures (forages, antennes téléphoniques) ou à des intersections.

Répondant au principe selon lequel si la route ne va pas vers la population, c'est elle qui s'installe sur la route, puisque le tracé de la route fait un léger détour pour éviter d'empiéter sur le Parc National du Banc d'Arguin (PNBA), les pêcheurs Imraguen ont reproduit et projeté sur la route leurs villages côtiers. Mais tout cela n'a pas suffi à faire de Chami une ville, au sens d'installations de populations et non de parcours saisonniers. C'est la réalité de l'or qui constitue, véritablement, l'enjeu de la croissance de la ville. En attendant l'émergence d'autres créneaux de développement autres que ceux favorisés par une ressource minière appelée à disparaître un jour.

Sneiba Mohamed

Le directeur général de MAADEN Mauritanie :

Créer les meilleures conditions d'exploitation

Le directeur général de MAADEN Mauritanie, M. Hamoud Ould M'hamed, a indiqué que les visites de terrain effectuées par ses services ont permis de recueillir les doléances des exploitants artisanaux et identifier les difficultés auxquelles ils sont confrontés dans l'exercice de leur activité. Il a expliqué, dans une interview exclusive avec le magazine Horizons, que ces visites ont aidé à cerner la problématique dans son ensemble et à dégager des pistes de solutions et des éléments de réflexion qui ont permis d'élaborer une vision à la fois ambitieuse et réaliste pour le sous-secteur. Voici cette interview dans son intégralité:

Horizons : La création récente de MAADEN Mauritanie intervient alors que le sous-secteur de l'extraction artisanale de l'or connaît un essor grandissant. Voulez-vous présenter aux lecteurs ce nouveau-né ?

M. Hamoud Ould M'hamed : Je vous remercie pour l'intérêt que vous portez à ce sous-secteur. L'exploitation artisanale de l'or et des métaux connexes est apparue chez nous, comme vous le savez, dans la région de l'Inchiri courant 2016 et s'est étendue au Tiris Zemmour l'année suivante. C'est ainsi, que l'on a assisté à une ruée - c'est le cas de le dire - vers l'or. Avec une affluence humaine considérable de toutes les autres régions du pays vers ces deux régions.

Pour prendre en charge ce phénomène et dans le but de l'encadrer et de le formaliser, conformément à un engagement électoral pris par le Président de la République Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazwani en juin 2019, le Gouver



- D'oeuvrer et contribuer à la protection de l'environnement ;
- D'encadrer et/ou superviser la commercialisation de l'or produit par l'exploitation artisanale et semi-industrielle.

Horizons : Quatre mois seulement se sont écoulés depuis la création de MAADEN Mauritanie ; quels pas ont été déjà franchis ?

M. Hamoud Ould M'hamed : L'encadrement fraîchement nommé de la Société Maaden Mauritanie a d'abord pris comme première mesure la visite de l'ensemble des sites d'extraction et d'exploitation dans les trois régions concernées, à savoir

té. Cela a également aidé à cerner la problématique dans son ensemble et à dégager des pistes de solutions et des éléments de réflexion qui ont permis d'élaborer une vision à la fois ambitieuse et réaliste pour le sous-secteur.

C'est suite à ces visites que les conditions de travail des ouvriers et artisans ont été améliorées par les actions suivantes :

- la régularisation et l'ouverture effective, en concertation avec les forces armées nationales, de six sites d'extraction dans la région de Tiris Zemmour qui se trouvent être en zone militaire ;
- la réhabilitation de la route reliant la ville de Zouerate et son centre de traitement en plus de l'édification d'une clôture autour dudit centre en vue d'y sécuriser l'activité de concassage, de traitement et de raffinage ;
- l'envoi d'engins (pelle et chargeur) pour, d'une part contribuer à sécuriser les sites d'extraction et, d'autre part, pour y créer les meilleures conditions d'exploitation en plus de citernes distribuant l'eau potable aux couches les plus démunies de cette population laborieuse ;
- dans le cadre de la réalisation de ses missions, la Société Maaden Mauritanie a engagé, depuis sa création, un large cycle de consultation par catégorie, avec les différentes parties prenantes en vue de dégager le plus large consensus possible autour des modes opératoires et des règles qui doivent encadrer les différentes activités et permettre la réalisation des objectifs qui lui sont fixés par le Gouvernement ;

Les visites effectuées sur le terrain ont permis de recueillir les doléances des exploitants artisanaux et identifier les difficultés auxquelles ils sont confrontés dans l'exercice de leur activité. Cela a également aidé à cerner la problématique dans son ensemble et à dégager des pistes de solutions et des éléments de réflexion qui ont permis d'élaborer une vision à la fois ambitieuse et réaliste pour le sous-secteur.

vernement mauritanien a créé un établissement public à caractère industriel et commercial par décret N°2020/65 en date du 28 mai 2020 dénommé « Maaden Mauritanie » ayant, entre autres, pour principales missions :

- L'encadrement et l'assistance technique des exploitations minières, artisanales et semi-industrielles ;
- De veiller à l'application de mesures de sécurité sur les sites ;

Dakhlet Nouadhibou, l'Inchiri et le Tiris Zemmour, en prenant ainsi contact et en écoutant directement et sur le terrain toutes les parties prenantes de la problématique de l'activité artisanale et semi-industrielle de l'exploitation de l'or et des métaux connexes. Ces visites effectuées sur le terrain ont permis de recueillir les doléances des exploitants artisanaux et identifier les difficultés auxquelles ils sont confrontés dans l'exercice de leur activité.

- enfin plusieurs études portant sur l'organisation interne de l'entreprise, sur les enjeux et défis du sous-secteur et sur le cadre institutionnel ont été réalisées et/ou entamées. C'est ainsi qu'une convention portant sur la cartographie de l'ensemble des puits existant sur le territoire national et un recensement exhaustif de tous les exploitants artisanaux nationaux appuyé par le Numéro d'Identification National et du nombre d'étrangers qu'ils emploient a été signée avec l'armée nationale.

Par ailleurs, Maaden Mauritanie, en concertation avec les services techniques ministériels concernés, a identifié deux sites dans les wilayas de Dakhlet Nouadhibou et de Tiris Zemmour destinés à abriter les usines des services de traitement des résidus de l'exploitation de l'or communément appelé catégorie (F). Le choix de ces deux sites a été dicté par les impératifs du nécessaire respect des normes environnementales comme il a fait l'objet d'un consensus entre, d'une part les services ministériels techniquement compétents et, d'autre part, les élus nationaux et locaux des deux régions et les organisations non-gouvernementales de défense et de protection de l'environnement.

Horizons : Comment organisez-vous la commercialisation des quantités extraites ?

M. Hamoud Ould M'hamed: Un comité interministériel comprenant le Ministre des Finances, le Ministre de l'Énergie, du Pétrole et des Mines et la Banque Centrale de Mauritanie a été créé en vue de statuer sur le processus d'achat et de vente de l'or. L'objectif étant de convenir des meilleurs voies et moyens pour aboutir à une gestion optimale de la commercialisation de l'or issu de l'activité artisanale et semi-industrielle et de nommer l'entité responsable de l'achat et de la vente de l'or. C'est ainsi qu'il a été décidé d'agréer des comptoirs privés d'achat et de vente de l'or. Une procédure de réglementation spécifique d'agrément de ces comptoirs est en cours d'élaboration.

Horizons : Quelles sont les perspectives ?

M. Hamoud Ould M'hamed: Les perspectives de ce sous-secteur semblent prometteuses. Au vu du nombre d'usines des services de traitement des résidus de l'exploitation de l'or ainsi que de celui des petites exploitations minières ajoutées à l'activité artisanale, mais aussi de l'engouement des investisseurs étrangers, il paraît clair que les potentialités du sous-secteur sont réelles.

Avant de terminer, nous tenons à souligner les risques et enjeux liés à la sécurité, à l'environnement, à l'immigration qui n'ont d'égal que la ruée et l'engouement que certains de nos concitoyens, peu avertis, ont pour l'or et pour l'enrichissement rapide. Comme nous tenons à remercier les autorités administratives et militaires dans les wilayas de Tiris Zemmour, de Dakhlet Nouadhibou et de l'Inchiri qui nous ont prêté main forte dans cette phase de démarrage et d'installation de la société Maaden Mauritanie.

Je vous remercie.

Ville de Chami :

La capitale de l'or en Mauritanie

Empruntant son nom à celui du puits pastoral Chami situé aux confins Sud de la zone de Tasiasset, bande de terre séparant le massif, l'Azefal de la côte mauritanienne dans sa partie la plus tirée vers le Nord, cette ville, nouvelle création à partir du 15 mars 2012 sur la route bitumée reliant Nouadhibou à Nouakchott dans une partie désertique du nord-ouest du pays est restée jusqu'à une date récente isolée et peu peuplée.

■ Par Yahfdhou Zein



La fondation de cette ville à l'intersection des Wilayas de l'Inchiri et de Dakhlet Nouadhibou dans un endroit où habitent des populations pastorales et semi-nomades peu enclins à l'urbanisation ainsi que par des Imraguens (pêcheurs traditionnels) éparpillés dans plusieurs petits campements volatiles le long du littoral atlantique, vivant certaines saisons de l'année de la pêche au mulet jaune et de la vente de la poularde près du Parc National du Banc d'Arguin n'a pas, de ce fait, été bien lotie pour devenir une ville digne de ce nom durant les premières années de son existence.

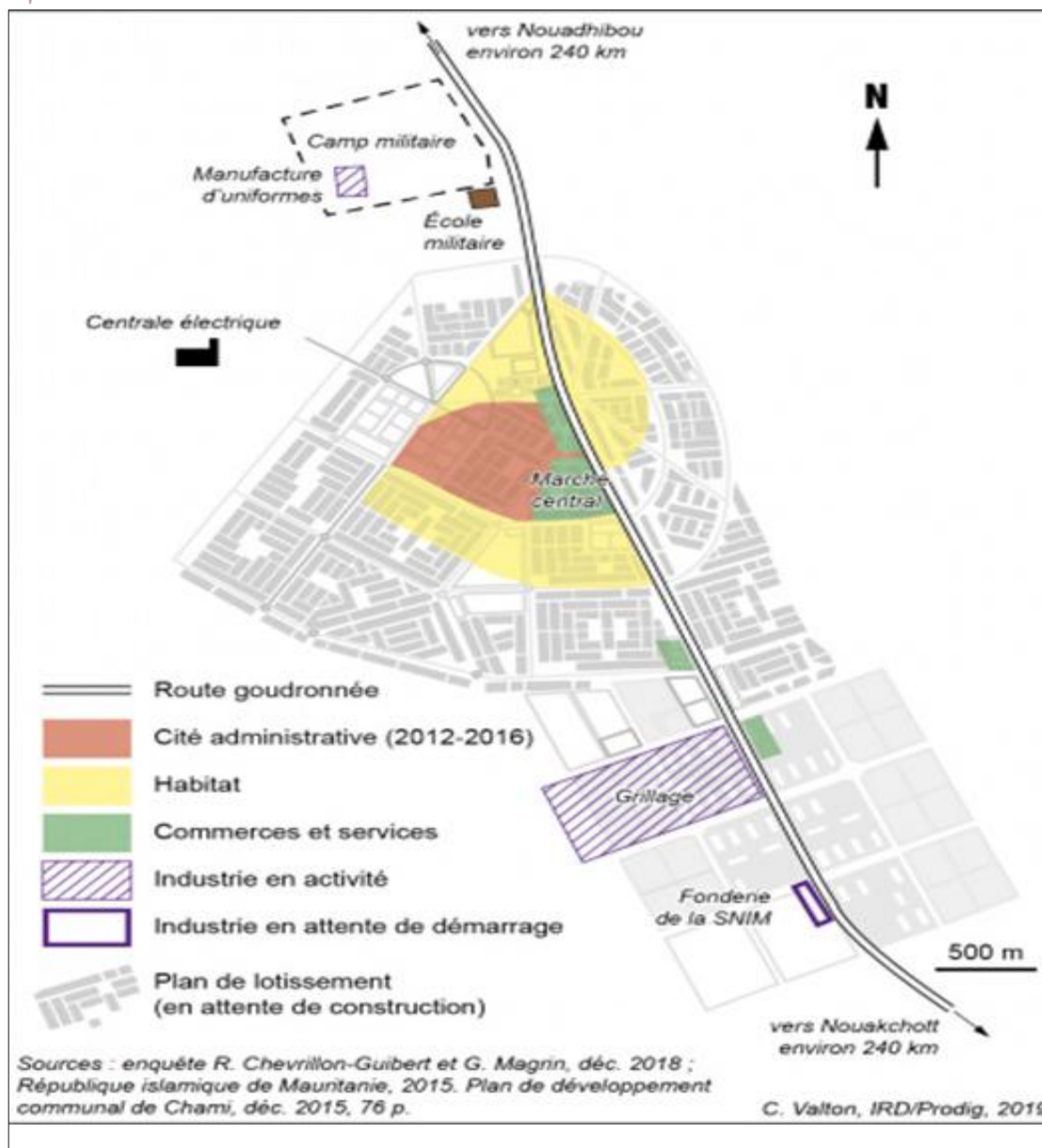
Malgré les importantes infrastructures qui ont été implantées, sa position à mi-chemin entre Nouadhibou, capitale économique et Nouakchott, capitale politique et administrative, plus globalement situé le long de voie reliant, à travers la Mauritanie, le Maroc au Sénégal et au Mali, constituant le premier axe routier transsaharien entièrement asphalté, l'agglomération urbaine de Chami est pratiquement restée jusqu'à 2016 une ville morte.

Ainsi, Chami est sorti progressivement de terre - ou plutôt du sable -, il y a presque 10 ans. Un an plus tard, Chami est érigé en commune et en chef-lieu de département. Lors du dernier recensement qui a eu lieu en 2013, le département de Chami composé de 3 communes, dont le chef-lieu possédait, 2657

habitants, ce qui en faisait la commune la plus jeune et la moins peuplée de Mauritanie.

Cinq ans après la fondation de Chami, la ruée vers l'or qui venait de naître quelques semaines auparavant, accréditant notamment les rumeurs de découverte de pépites aux alentours de la ville nouvelle, va tout changer au destin de cette agglomération au tout début incertain. Opportunément, l'exploitation de cette manne aurifère était ouverte à tous les Mauritaniens, chacun pouvant tenter sa chance et profiter du pactole.

À partir d'avril 2016, des dizaines de milliers d'orpailleurs vont se lancer dans une nouvelle aventure, parcourant un désert où il n'y, ni eau, ni habitation, ni accueil, pour faire fortune notamment dans le couloir inter-dunaire du Tijirit et dans le Tasiasset, plus au Nord autour d'une mine d'or éponyme exploitée industriellement, depuis 2010, par une firme transnationale canadienne. Ces deux zones de prospection étant situées dans l'arrière-pays de la ville nouvelle, celle-ci devint d'abord le lieu de ravitaillement des orpailleurs puis, progressivement, le seul centre de traitement du minerai aurifère autorisé. Chami est désormais connu de tous les Mauritaniens en tant que capitale de l'or vers laquelle tous les regards sont tournés et suscitant de nombreux appétits...



Cette trajectoire urbaine singulière et cette création d'un centre de peuplement inédit dans le pays (Création d'une ville nouvelle et ruée vers l'or) fera de Chami la destinée préférée d'une population nombreuse, hétéroclite et dynamique.

Forte de cet atout, Chami désormais la première ville-étape après le franchissement de la frontière marocaine de Guerguerat (Sahara occidental) en direction de Nouakchott, puis du Sénégal et du Mali par voie terrestre, va accueillir une population de plus en plus nombreuse, pousser certains éleveurs et pêcheurs à se stabiliser et se regrouper sur des parcelles viabilisées en évitant la sédentarisation en ordre dispersé le long du nouvel axe routier.

A la faveur de son essor, ses infrastructures de base vont contribuer à l'accès des populations locales aux services de base (eau, santé, éducation, etc.) en leur permettant de bénéficier des retombées économiques de la route et de l'essor de ce nouveau pôle urbain. Des infrastructures ont été édifiées stimulant des activités génératrices d'emploi telles que l'exploitation artisanale de l'or, la pêche et le tourisme, tandis que l'élevage pastoral a été relégué au second plan, implicitement appelé à s'effacer de-

vant ce qui est considéré secteurs productives plus urbaines, modernes et rentables.

La nouvelle ville de Chami a été bien conçue dans une perspective d'avenir et de développement urbain conséquent grâce au plan de lotissement adapté et fonctionnel ayant déterminé de façon convenable des zones à fonction résidentielle, commerciale et industrielle. Anticipant les enjeux d'expansion incontrôlée de la ville, ce plan a prévoyait pour l'évolution de la ville en création à Chami une surface extensible de 600 hectares qui comporte 5 680 lots à usage résidentiel et 805 à usage commercial, auquel il faut ajouter des équipements collectifs et des bâtiments administratifs. Se situant dans une plaine désertique balayée par les vents, l'ensemble du projet urbanistique est entouré d'une ceinture verte de 277 hectares (dont 125 ha reboisés avec des milliers plantes pour lutter contre l'ensablement qui la menace à partir du massif de l'Azefal, située à proximité et bordant toute la bande de Tasiasset. Le développement spectaculaire de l'exploitation artisanale de l'or dans le désert qui s'est propagée en Mauritanie et qui a conduit à l'apparition, en 2016, d'une ruée vers l'or dans une aire géographique difficile ne pouvait bénéficier, en cette

époque, qu'au centre urbain de Chami située pour cette activité dans un endroit privilégié. Au regard des trajectoires urbaines minières ailleurs, cette ville reste néanmoins soumise à une forte incertitude qui tient à l'avenir de l'exploitation aurifère et aux choix qui seront faits par le gouvernement en matière de régulation de l'activité aurifère et sa répartition dans l'ensemble du territoire liée à l'existence d'une possible exploitation (industriels ou artisanaux) ainsi que dans la réduction de l'impact environnemental de cette ville minière située aux portes d'une zone particulièrement protégée du pays, le Parc national du banc d'Arguin considéré comme patrimoine de l'humanité.

La construction au cœur de la ville d'un quartier résidentiel comprenant 50 bâtiments, dont 22 logements haut standing est venu s'ajouter aux charmes de cette cité de l'or que plusieurs édifices publics ont aussi été créés dès 2013 (locaux administratifs pour la brigade de gendarmerie, la police et les services techniques de l'agriculture, une caserne militaire et l'artillerie, une résidence pour le Hakem du département, un centre médical, une école primaire et une mosquée, etc.).

A Chami, la dynamique urbaine a conduit les activités de transformation (concasseurs, broyeurs, rampes de lavage, moulins à mercure) à s'insérer dans le tissu urbain de manière désordonnée dans la nouvelle cité, causant des désagréments aux habitants de la ville (bruit, poussière, encombrement, contamination de l'air et du sol, stockage des résidus chargés de mercure, etc.).

Compte tenu de ces facteurs mais aussi afin de mieux contrôler l'activité, il a été décidé d'organiser et de regrouper le traitement du minerai dans un centre dédié uniquement à la mise en valeur de l'exploitation artisanale de l'or. Ainsi, toutes les machines (elles sont des centaines) sont obligées d'être déplacées dans un espace loti, viabilisé et équipé entouré d'un grillage.

Sur un terrain affecté à cette fonction, le grillage forme ainsi un rectangle loti de 42 ha à proximité de la route principale et à 2 km au sud du centre-ville). Un marché s'est développé de l'autre côté de la route. Les travailleurs du grillage, évalués à des milliers, s'occupent du traitement du minerai.

Le cœur économique de la ville est désormais ce centre de traitement organisé par l'État, appelé par le Grillage. Au-delà des contraintes environnementales, sanitaires et de contrôle, les besoins en eau, en électricité et services divers justifient de concentrer les activités de transformation. Sa mise en place a été concomitante à l'effort de l'État pour organiser l'orpaillage national, concrétisé par l'adoption du décret n° 2017-134 du 20 novembre 2017 qui prévoit la petite exploitation minière sur des périmètres appelés couloirs d'orpaillage avec attribution de droits d'extraction individuels en leur sein.

En plus de la voirie et de l'imposant parc lumineux de 492 lampadaires solaires, il a été réalisé un réseau d'adduction d'eau pour alimenter la ville qui dispose également de l'électricité fournie à la fois par une centrale hybride au diesel et à l'énergie éolienne ainsi que par une centrale d'énergie solaire. Construite en un temps record et avec des moyens financiers importants, Chami réunit toutes les fonctions classiques d'encadrement étatique des petites villes africaines : encadrement administratif et territorial d'abord, puis services de base (eau, santé, éducation, énergie). Outre l'exploitation artisanale de l'or a aujourd'hui des réels atouts économiques avec le transfert de certaines activités comme par exemple l'usine de confection de tenues militaires qui fournit quelques dizaines d'emplois. A l'initiative de l'Office National du Tourisme, des coopératives féminines et d'artisanat ont été constituées et s'activent désormais dans des créneaux porteurs. De même, certaines entreprises nationales ont développé des activités à Chami, c'est notamment le cas pour la construction routière, la promotion immobilière touristique (hôtel Gouffa, 24 chambres). À l'autre bout de la filière, on trouve des boutiques d'achat d'or mais aussi des acheteurs intermédiaires au bord de la route pour diverses transactions commerciales.

L'engouement pour le précieux métal jaune est encore réel et a notamment eu pour conséquence l'augmentation du prix des petits détecteurs d'or manuels. Avec un cours de l'or de plus en plus élevé sur le marché et un revenu significatif pour ceux qui s'adonnent et qui sont en majorité des jeunes, la tentation est grande pour de nombreux Mauritaniens de se convertir à l'orpaillage.

La ville va rapidement constituer la base arrière de ces sites d'exploitation artisanale de l'or, fournis-

sant les services nécessaires (commerce, restauration, transport et réparation) et surtout permettant les activités de transformation du minerai, grâce à la présence d'eau et d'électricité. Il faut noter que le nombre croissant des travailleurs artisanaux de l'or en Mauritanie dépasse déjà de loin les employés du secteur industriel. Des milliers de mauritaniens ont abandonné leurs villes, dans les campagnes certains ont confié leurs troupeaux à autrui (proche ou autre) et se sont précipités vers le grand Nord du pays, région riche en or.

Par la dynamique créée, la population de Chami a donc rapidement gonflé et pris une composition originale de villes minières, majoritairement masculine, jeune, peu qualifiée et cosmopolite.

A peine née, la ville de Chami montre déjà des signes d'affaiblissement qui ne trompent pas. Par exemple, si les populations nomades et semi-nomades des environs ont pu être attirées par l'eau, ainsi que par l'accès à des commerces et à des services de base, un faible nombre s'est pourtant installé. La faiblesse de leur revenu ne leur a pas permis d'acquérir des lots malgré les nouvelles opportunités économiques que la ville créée, comme la valorisation de l'activité pastorale par la vente de lait frais ou la boucherie. De la même manière, les pêcheurs Imraguen sont pour l'instant très peu présents en ville. Déjà établis dans d'autres campements de fortune en bord de route, ils n'ont pas, jusqu'à présent, développés une nouvelle filière de commercialisation du produit de leur pêche à Chami, préférant expédier le poisson frais à Nouakchott. La pérennité de la ville, au bout de quelques années d'existence, pose de nombreuses interrogations d'autant plus qu'à la suite d'une nouvelle ruée vers l'or qui a touché le Tiris Zemmour à partir du 10 décembre 2018, le départ de plusieurs milliers

d'orpaillleurs a plongé momentanément Chami dans la torpeur, préfigurant l'avenir de la ville en cas d'arrêt de l'orpaillage. En effet, dans une zone militaire, l'État a néanmoins décidé d'ouvrir un périmètre d'orpaillage autour du Gleib N'Dour à proximité de la frontière du Nord du pays (proche de l'Algérie et du Mali), ainsi qu'un centre de traitement à Zouérate. La ruée a mobilisé en premier chef de nombreux artisans opérant jusque-là autour de Chami, d'autant plus que les puits de la zone de Tevragh Zeina (proche de Tasiasset) avaient été interdits d'accès en mai 2018, à la demande de la société Kinross. Si au début de l'existence de Chami s'est dessinée une trajectoire originale, elle n'est évidemment pas, à plus ou moins long terme, à l'abri du sort des villes minières devenues villes fantômes.

Toutefois en s'imposant « capitale » de l'or, la ville de Chami est devenue pour le moment incontournable et l'exploitation artisanale de l'or ainsi que sa transformation sur place de même que les activités induites ont fortement contribué au développement de cette cité devenue par la force des choses minière.

Ainsi et par tous ses atouts, Chami a renforcé sa légitimité et capté une population nombreuse : il a permis l'accès à des revenus pour de nombreux acteurs, notamment nationaux, donné vie et consistance économique à cet endroit du territoire national auparavant solitaire et austère.

Le fondement aurifère de cette renaissance demeure fragile et incertain surtout qu'elle ne prend pas en compte l'activité pastorale, la préservation de l'environnement, vitale en cette zone, la pêche artisanale et le tourisme, lesquels constituent tout autant que l'or les richesses de ce territoire.

L'Or en Mauritanie

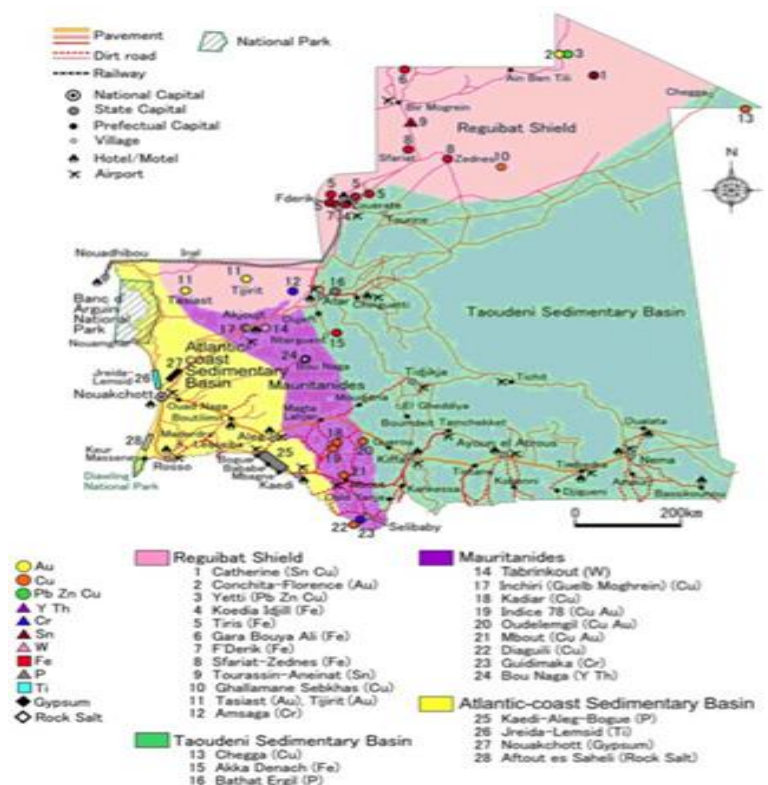
Ce métal précieux se trouve surtout au niveau de la Dorsale Rgueibat. C'est dans les plaines au niveau des plaines de Tasiast et de Tijirit que des gisements importants sont localisés. L'or est associé au cuivre dans les formations cuprifères d'Akjoujt et dans le Sud des Mauritanides alors que de nombreux indices d'or sont présents dans le bassin de Tadoudeni dans sa partie méridionale.

La mine d'or la plus importante en Mauritanie est actuellement exploitée dans la zone de Taziazet, à quelque 300 km au Nord de Nouakchott, par Tasiast Gold Mine ltd, une filiale de la société canadienne Kinross Gold. C'est l'un des plus grands projets miniers en Afrique avec des réserves avérées et probables de 7,6 millions d'onces, des ressources minières mesurées et indiquées de 9,1 millions d'onces et des ressources minières présumées de 4,6 millions d'onces. Ailleurs, à Akjijoujt,

la MCM produit annuellement de nombreux Tonnes d'or associé au cuivre dans la mine de Geulb Moghreïn.

En raison du potentiel aurifère en Mauritanie, la SNIM a lancé en 2010, dans le cadre de la diversification de ces activités minières, une campagne de recherche de l'or et de métaux de base au Nord de l'Inchiri dans la zone de l'Amsaga. La recherche de l'or est actuellement menée par de autres sociétés d'exploration qui interviennent dans le pays espèrent un potentiel de plus de 35 millions d'onces d'or, soit une valeur théorique de plus de 50 milliards de dollars.

L'Office mauritanien de recherches géologiques (OMRG) a réalisé divers et nombreux types d'exploration qui ont permis d'identifier des zones couvrant de grandes superficies comme zones potentielles pour l'exploration de l'or dans différentes régions du pays.



Sur la trace des orpailleurs de Guelb N'Dour

A l'extrême nord-est du pays, à la jonction frontalière de la Mauritanie, de l'Algérie et du Mali, se trouve la limite de l'une des plus importantes zones d'orpaillage, celle de Guelb N'Dour. Elle est limitée côté sud par le Hank et Lemgheity, au Nord par Cheggatt, à l'ouest par l'Erg Iguid et à l'est par le Mali. Sur une aire de près de 1 300 km², la zone de prospection autorisée, se succèdent des processions de campements où les orpailleurs ont installé des bivouacs, agglutinés par grappes, vraisemblablement par instinct grégaire. Actuellement, sur une dizaine de sites de minerai d'or avéré, cinq grands sites sont en exploitation : Guelb N'Dour qui, par extension a donné son nom à toute la zone, Oudyane El Kharoub célèbre pour l'âpreté de la bataille ultime que livra héroïquement l'Emir Sid'Ahmed Ould Ahmed Aïda contre l'occupation, Mjehidatt, Bouemama et Mreghiya qui compte, à lui seul, près de mille puits d'orpaillage. L'activité d'orpaillage est exclusivement réservée aux nationaux. A cause de l'hivernage, de la fin de l'interdiction de voyager décidée

en raison du coronavirus, de la récente fête d'El Id, ils ne sont plus que quelques deux mille orpailleurs à travailler aujourd'hui à Guelb N'Dour, répartis sur 72 puits productifs, alors qu'en période de pointe ils avoisinent une vingtaine de milliers, selon l'Organisation mauritanienne d'appui aux orpailleurs, une ONG active sur le terrain. Déjà, en 2017, ils étaient dix mille orpailleurs recensés dans la zone. Ils avaient été précédés par les fameux « Kowlaba », des orpailleurs illégaux qui sillonnaient la région en dépit de l'interdiction, à l'époque, de prospection, et qui se faisaient souvent arrêter pour infraction à la réglementation.

Le phénomène des « Kowlaba » a disparu depuis que les pouvoirs publics ont autorisé l'orpaillage dans la zone, consacrant ainsi un engagement du Président de la République pour les orpailleurs et impulsant un sous-secteur minier prometteur et à large impact économique et social.

■ Par Hamada Mohamed Saleh



Une exigence d'investissement et de surpassement. Chercher l'or, surtout à Guelb N'Dour n'est pas tâche aisée. C'est toute une aventure, tout un parcours, une préparation minutieuse, des moyens matériels et financiers conséquents pour les promoteurs. C'est un peu la loterie: soit tout perdre, soit remporter le gros lot. Mais avant, il faudrait prendre une autorisation au terme des formalités requises, acheter le matériel de prospection (groupes électrogènes, marteaux-piqueurs, pelles, pioches, cordages, poulies, sacs...), s'équiper de GPS, de téléphone satellitaire, de tentes, de couvertures, de réservoirs d'eau et de gas-oil, s'approvisionner en produits alimentaires. Enfin, toutes les commodités d'une vie en plein désert où les écarts de température font une amplitude de -2° à 49°, dans des conditions d'une extrême rigueur, un environnement des plus austères, un paysage lunaire où toute vie semble impossible. Y parvenir est déjà une réelle prouesse, parce qu'il faut traverser plus

de 700 km au nord-est de Zouerate, sur une route chaotique où les espaces sableux et les monticules escarpés alternent le long du trajet, mettant à rude épreuve la mécanique des véhicules tout-terrain et l'endurance des hommes.

Bien des promoteurs ont mobilisé des ressources financières importantes dans la recherche de l'or, des hommes d'affaires s'y sont lancés mais aussi des personnes de conditions plus modestes qui ont vendu maisons ou troupeaux de bétail pour tenter l'aventure hasardeuse de l'or. Nombreux parmi eux ont réussi et roulent aujourd'hui en voitures rutilantes et possèdent des villas cossues tout en continuant à investir dans les activités d'orpaillage. D'autres, arrivés sans moyens, ont eu un coup de chance. Ils sont tombés sur le bon filon. Leur dicton favori est « donnez un an à la recherche de l'or, elle vous donnera un jour en retour ». Mais un jour d'or compense une éternité !. C'est un peu comme au casino où à mesure que l'on perd on joue dans l'es-

poir de récupérer ses pertes et de gagner le gros lot. Leurs histoires émaillent les longues soirées des orpailleurs comme autant de succès stories que l'on se raconte pour se donner du courage et surtout de l'espoir. Ces premières réussites ont sonné comme un appel d'air pour de nouveaux candidats à l'aventure de l'orpaillage.

Par contre, d'autres ont perdu leur capital, leur temps et leur sueur, n'ayant finalement récolté que fatigue et dépit.

Un potentiel aurifère prometteur

Le métal précieux est natif de filons au niveau de plusieurs régions du pays, notamment dans les zones de la Dorsale Rgueibat et du Bassin de Toudenit. Des prospects et gisements importants ont été prouvés dans le Tasiast, le Tijirit, Guel N'Dour, Cheguatt et Bir Mougrein pour ne citer que ces zones. L'or est associé au cuivre dans les forma-

tions cuprifères. Le bassin de Taoudeni présente de nombreux indices d'or, notamment dans sa partie méridionale.

Bien que la mine d'or la plus importante en Mauritanie soit actuellement celle de Tasiast, à quelque 300 km au Nord de la capitale Nouakchott, exploitée par Tasiast Mauritanie Ltd (TML sa), une filiale de la société canadienne Kinross Gold, l'exploitation artisanale de l'or offre aujourd'hui d'immenses perspectives pour l'économie nationale et crée de nouvelles opportunités d'emploi. L'expérience de l'orpaillage a fait ses preuves confirmant le caractère extrêmement rentable des activités de ce sous-secteur qui n'est qu'à ses débuts.

Les perspectives sont encore plus prometteuses parce que les réserves avérées et probables se chiffrent en plusieurs millions d'onces, tout comme celles qui sont mesurées, indiquées ou présumées. La valeur de la production d'orpaillage extraite au niveau du Tiris-Zemmour se compte en dizaines de milliards d'ouguiyas. Le potentiel est de plus de 35 millions d'onces d'or, soit une valeur théorique estimée en 2020 à plus de 50 milliards de dollars.

D'importantes retombées économiques

Les activités d'orpaillage au niveau du Tiris-Zemmour, rien que pour les cinq premiers mois de l'exploitation, auraient, selon la Fédération des chercheurs d'or dans la wilaya du Tiris-Zemmour, produit 5 tonnes d'or, généré plusieurs milliards d'ouguiya et créé des milliers d'emplois directs et indirects. Selon des chiffres récents, les activités d'orpaillage fournissent près de 50 mille emplois dont 30 mille emplois indirects. Le tissu économique informel s'est sensiblement densifié à Zouerate avec l'ouverture de nouveaux commerces de matériel d'orpaillage, de produits alimentaires, de vente du carburant, de restauration, de mécanique, d'électricité, de transfert d'argent, de vente de cartes de crédits etc. Avec une production annuelle de 6 à 7 tonnes d'or par an, l'orpaillage représenterait près de la moitié de la production de Tasiast, et emploie plus que la SNIM, Tasiast et MCM réunis. En termes de retombées socioéconomiques, l'activité génère environ 9.8 Milliards MRU de chiffre



d'affaires par an, dont 51% à Chami et 49% à Zouerate. Elle crée 6.6 Milliards MRU de valeur ajoutée dont 51% à Zouerate et 49% à Chami. La valeur ajoutée générée par l'activité, qui n'est pas encore comptabilisée dans le calcul du PIB national, représente 73% de la valeur ajoutée de l'activité d'extraction de l'or effectuée par les deux entreprises étrangères (Tasiast et MCM). Elle est quasiment égale à la valeur ajoutée générée par l'extraction du fer (6.5 Milliards MRU en 2018). Depuis le 25 avril 2015, des permis sont délivrés aux orpailleurs afin de réglementer leur activité et de plus en plus les zones ouvertes à la prospection et à l'exploitation artisanale de l'or sont élargies à la faveur des conditions de sécurité et de stabilité que connaît le pays sur l'ensemble de son étendue.

Activité clandestine et illégale auparavant, l'orpaillage artisanal est aujourd'hui un sous-secteur encadré et intégré dans la politique minière nationale. L'État a décidé d'agir face à la ruée des citoyens vers cette activité pour en limiter les risques et pour protéger les domaines accordés par licences à des sociétés étrangères. Par son ampleur, il est entrain

la de modifier profondément et durablement le paysage social, économique et environnemental mauritanien, particulièrement dans les régions nord du pays.

Des entrailles de la terre au compte bancaire

Les opérations de recherche commencent par la détection d'indices qui affleurent sur un socle cristallin, de roches métamorphiques présentant des signes qui ne semblent visibles que pour les orpailleurs avertis, un erg (nerf) révélateur d'une probabilité de teneur en or. Pour tester et éventuellement confirmer la présence, la roche est écrasée dans un mortier en acier pour être réduite en matériau de fine granulométrie placé dans un récipient dans lequel on ajoute ensuite de l'eau. Le mélange est religieusement remué et le récipient incliné pour laisser tomber toutes les parties supérieures de la boue rocheuse et l'opération est maintes fois recommencée jusqu'au dernier dépôt de pâte liquéfiée dans laquelle scintillent les particules d'or qui font briller les yeux de l'orpailleur à mesure qu'elles apparaissent en plus grand nombre. Les résultats de cette première opération déterminent l'opportunité de forer ou non un puits. Une fois concluante, une première excavation est réalisée au centre de laquelle le puits est creusé par les « djepaya » (creuseurs) pour en extraire les roches à la force des marteaux-piqueurs et des pioches, remontées par la suite à la force des bras.

Pendant la période estivale le travail des « djepaya » commence dans la matinée dès 7 heures pour s'achever à 10 heures et dans l'après-midi de 17 heures à 18 heures. Plus le puits s'approfondit et plus l'oxygène se raréfie, la température augmente, la poussière s'épaissit, les ouvriers suffoquent et l'extraction devient donc difficile. Un travail d'une très grande pénibilité et qui n'est pas sans danger.

Femmes orpailleuses

Elles sont bien hardies ces femmes courageuses et intrépides qui ont bravé le désert austère du Tiris-Zemmour pour se rendre aux confins du pays dans une zone qu'hésitent à visiter les hommes les plus téméraires et qui donne du fil à retordre aux orpailleurs les plus endurcis. Trois femmes, au moins, ont fait l'aventure de l'orpaillage. D'ailleurs, en souvenir de leur passage, un puits d'orpaillage porte le nom de « Puits de la femme ». Comme quoi leur détermination a laissé des traces. La relation de ces femmes avec le métal jaune est bien différente de celle qu'entretenaient leurs mères avec l'or. Pour elles ce n'est plus une parure mais un créneau d'investissement. Elles eu le mérite de faire l'aventure de Guelb N'Dour, de creuser des puits dans le désert et d'être reparties avec l'or en roches dans des sacs et non pas en bijoux autour du poignet et du cou ou agrafé au lobe de l'oreille.

Certaines de leurs consœurs à Zouerate ont surfé sur la vague de la déferlante aurifère. Des coopératives féminines confectionnent des tentes qu'elles revendent aux orpailleurs, d'autres sont dans revente du couscous précuit qu'elles revendent aux travailleurs de l'or. Plusieurs femmes tirent aujourd'hui avantage des activités d'orpaillage dans la région, décidées à ne pas utiliser l'or uniquement pour leurs atours ; mais plutôt comme moyen de vie, facteur d'autonomisation et source de dignité.

HMS



Les roches extraites forment des amoncellements d'amas aux alentours du puits, un tout-venant qui sera placé dans des sacs en plastique en vue de leur chargement vers Zouerate où un site de concassage et de traitement a été installé à 7 km au nord de la cité minière. C'est là que la société Maaden a installé un centre de traitement dédié à la production des orpailleurs en vue de centraliser et de sécuriser l'opération de traitement en conformité avec les normes en vigueur en matière de protection de la santé publique et de l'environnement.

Une fois les matériaux extraits sont convoyés depuis les sites d'exploitation jusqu'au centre de traitement, les orpailleurs confient leur production aux usiniers privés pour le concassage, le broyage et le traitement par mélange à l'eau et au mercure dans des bacs conçus à cet effet et pourvus de roues de mixage et de tuyaux d'évacuation pour drainer l'eau souillée et la poudre de roche pour ne laisser que le mercure qui permet de retenir et d'amalga-

mer les particules d'or. Enfin, l'amalgame mercure-or est chauffé afin que le mercure s'évapore et que ne reste plus que l'or.

Le procédé de brûlage fait perdre au métal toutes ses impuretés et du coup lui faire recouvrer la brillance dorée tant recherchée. L'or recueilli est, par la suite, acheminé vers la représentation régionale de la Banque Centrale de Mauritanie au Tiris-Zemmour où le métal précieux est soumis à la pesée hydrostatique, une vieille technique inventée par Archimède, et dont le principe repose sur le fait que tout corps immergé dans l'eau déplace son volume en eau. Cette pesée de densité constitue un moyen simple pour connaître la teneur en or du métal précieux, parce qu'en divisant son poids par son volume, on obtient la densité du métal pesé. C'est-à-dire son nombre de grammes par cm³. En partant de la densité de l'or pur de 19.3 grammes et par règle de trois, on peut faire une table de densité plus ou moins précise de l'or de 18 carats à l'or 24 carats.

Cette technique de pesée hydrostatique utilisée

par la BCM donne une très bonne indication avec un écart de précision de 1 à 3 %. Etant plus fiable qu'un test acide à la pierre touche, elle est très souvent utilisée en Afrique car simple, bon marché et assez fiable. Toutefois, certains orpailleurs disent lui préférer la spectrométrie par rayons-x et laser (fluorescence de masse) qui permet par un balayage de surface qui détermine la quantité d'atomes de chaque élément. Le test par cette dernière méthode ne prend environ que 180 secondes et donne un pourcentage assez fiable de l'or présent à moins de 1% et même parfois encore mieux pour les appareils les plus sophistiqués.

Une fois la pesée de l'or effectuée, la BCM procède au calcul de la valeur du produit en fonction du cours de l'or sur le marché international. Le montant correspondant est alors aussitôt viré dans le compte bancaire de l'orpailleur.

Certains orpailleurs avertis, en particulier ceux parmi eux qui justifient d'un bon niveau d'instruction, se gardent de vendre aussitôt leur production d'or à la BCM et suivent les cours du métal précieux sur le site on-line de Gold Price pour choisir le moment le plus favorable de vente.

Une success story à la force de la poigne !

Tous ceux qui foulent le sol de Guelb N'Dour sont pris par la fièvre de l'or, mus par l'espoir de trouver le filon salvateur, rêvent de s'enrichir rapidement, de rompre avec la précarité et de mener une vie dorée. Des histoires exceptionnelles d'enrichissement entretiennent l'espoir chez ceux qui s'échinent à longueur de journée sans décrocher le jackpot. La success story de ce charretier venu à Guelb N'Dour sans ressources et qui s'est retrouvé quelques mois plus tard à la tête d'une fortune colossale qui se compte en dizaines voire en centaines de millions, est ressassée par de nombreux orpailleurs qui aiment se la raconter pour entretenir la flamme de l'espoir et se donner la force de la patience. Peut-être, pensent-ils, sans doute, que leur tour de faire grande fortune ne saurait tarder.

Le parcours de Mohamed Haïdara, l'un des pionniers de Guelb N'Dour, ne laisse pas indifférent parce que le sort lui a souri... d'un sourire d'or.

Il n'est pas le seul parce que nombreux sont ceux qui sont arrivés les mains presque vides et qui sont vite sortis du lot à la force de la poigne. Ce sont autant de success stories que les orpailleurs égrènent avec plaisir le soir autour du thé après une journée harassante. Puissent-ils avoir la baraka de Haïdara !

HMS

Une activité à risque de plus en plus encadrée

L'orpaillage a commencé par les « kowlaba » qui contrevenaient, à leurs risque et péril, à la réglementation et faisaient des recherches hors zones autorisées. C'est dire l'anarchie systématique qui avait caractérisé le début des activités de l'orpaillage et du peu d'expérience dont jouissaient les premiers promoteurs. Les moyens étaient rudimentaires, les équipements insuffisants, les creuseurs peu regardants sur les règles de sécurité. Le creusage des puits était effectué presque au fil-à-plomb avec, des fois, un élargissement vers le bas suscité par l'attrait du filon.





Le manque d'observation des techniques de creusage respectueuses de l'angle d'inclinaison de sécurité et de celles dites à paliers a conduit à l'éboulement de certains puits entraînant, malheureusement, le décès de plusieurs ouvriers orpailleurs. Jusqu'ici, 16 travailleurs sont à déplorer suite à des écroulements de puits dans les sites de Guelb N'Dour, Bakha, Tadamoun, Sfeya, Kreybet Khaled et Chourava. Un nouveau cimetière accueille désormais sur place les victimes des écroulements de puits d'or. Il rappelle aux vivants les risques de l'orpaillage.

De nombreux autres puits se sont effondrés sans entrainer de victimes, fort heureusement d'ailleurs. Autre risque, non des moindres, l'exposition directe à la présence de mercure élémentaire sous forme de vapeurs nocives sur les sites de traitement lors des opérations de brûlage peut provoquer des affections souvent sévères et aiguës en raison des fortes doses qui sont absorbées jusqu'à 80% par les poumons. Elle peut surtout entrainer des dommages aux reins et poumons, mais aussi altérer le système nerveux. L'amalgame chauffé relâche des vapeurs de mercure. Celles-ci se déposent sur les vêtements, murs, et surfaces avoisinantes et contaminent ces objets. Toute personne en contact avec ces objets respirera des vapeurs nocives, et ce longtemps après le brûlage de l'amalgame. Ces vapeurs peuvent aussi être entraînées par le vent vers les habitants et résidences qui seront contaminés à leur tour. Les symptômes peuvent prendre plusieurs années



à se manifester. Cela dépend de la sévérité de l'exposition, de l'individu et de son âge, et les effets peuvent être irréversibles.

De même, l'exposition à la poussière est fréquente dans l'orpaillage et peut affecter une majorité de la communauté. Les risques pour la santé dépendent entre autres de la composition du sol, par exemple s'il y a présence importante de silice, de plomb, etc. et de la grosseur des particules de poussière respirées. Plus les particules sont petites, plus elles pénètrent profondément dans les alvéoles des poumons et causent de plus grands dommages.

Risque de pillage archéologique

La ruée vers l'or dans la zone de Guelb N'Dour

n'est pas sans risque pour le pillage du patrimoine archéologique de la région, d'autant plus que les orpailleurs exercent leurs activités dans des lieux de plus en plus proches des cités archéologiques du Sud-est comme Aoudaghost et Koumbi Saleh. Des cas avérés de pillage de pièces archéologiques ont été signalés, notamment des pièces de monnaie et des statues datant du Moyen-âge.

De nombreux archéologues ont signalé le phénomène et tiré la sonnette d'alarme sur cette dérive, appelant à une plus grande surveillance des activités de l'orpaillage artisanal afin qu'il n'impacte pas les sites archéologiques..



Le directeur régional à l'Emploi des Jeunes :

« L'orpaillage a boosté l'emploi »

Evokant l'impact des activités d'orpaillage sur la résorption du chômage dans la wilaya du Tiris Zemmour, le directeur régional à l'Emploi des Jeunes et au Sport, **M. Hamady Mamadou Diop**, a indiqué que ce sous-secteur minier a suscité, ces dernières années, une affluence massive d'orpailleurs vers la wilaya. Il a été un important pourvoyeur d'emplois au moment où la SNIM était quasiment l'unique employeur dans la région, fait-il remarquer. C'est, aujourd'hui, ajoute-t-il une source d'autonomisation des jeunes dont nombreux parmi eux travaillent déjà directement dans les segments de l'orpaillage ou dans les services annexes tels que le commerce, la restauration, la coiffure, la mécanique, l'électricité et tous les autres métiers qui ont connu un développement au cours de la dernière période.

L'afflux massif de personnes et les revenus de l'or qui ont augmenté la liquidité en circulation ont généré un renchérissement du coût de la vie ce qui se répercute négativement sur la population, particulièrement sur la frange des jeunes qui ne se sont pas encore insérés dans le monde du travail, note-t-il.

Il estime qu'une industrialisation du secteur, pa-



rallèlement à la filière d'exploitation artisanale permettra d'accroître les opportunités d'emplois, faisant observer que de nombreux diplômés sont toujours sans emploi en plus de nombreux autres sans qualifications.

M. Hamady Mamadou Diop souligne que le ca-

ractère informel de l'orpaillage et des activités qui lui sont affiliées ou annexes ne permet pas de disposer de statistiques sur le nombre exact des emplois générés et sur leur répartition par type de métier.

Un meilleur encadrement de ce sous-secteur minier et le développement des qualifications de sa filière permettront, assure-t-il, de mieux promouvoir son employabilité et par conséquent de mieux contribuer à la résorption du chômage non seulement dans la wilaya mais également dans tout le pays.

A cet effet, souhaite-t-il, des structures de formations et de suivi d'insertion pourraient être envisagées pour accompagner les besoins de cette activité naissante. De même, ajoute le directeur régional à l'Emploi des Jeunes, une formalisation de contrat de travail entre opérateurs du secteur et travailleurs permettra de pérenniser les emplois et de stabiliser la main-d'œuvre.

M. Hamady Mamadou Diop a conclu en affirmant que le sous-secteur minier de l'orpaillage est rentable économiquement, générateur d'emplois et porteur de perspectives de développement.

Propos recueillis par HMS





Une structuration horizontale efficace

Pour mieux faire entendre leur voix, présenter leurs doléances et défendre leurs intérêts, les orpailleurs ont créé deux organisations auxquelles ils sont en majorité affiliés. L'Organisation mauritanienne d'appui aux orpailleurs, une ONG active depuis deux ans à Guelb N'Dour, est constituée de trois commissions respectivement dédiées à la sécurité des puits d'orpaillage, à la distribution de l'eau et à la santé. La commission sécurité comporte aussi bien des membres de l'organisation que des membres de la fédération des chercheurs d'or au

Tiris-Zemmour et des orpailleurs indépendants. Elle organise des actions de sensibilisation sur les dangers liés au creusage des puits et sur les normes et règles à observer. Elle émet un avis technique sur la situation des puits et le niveau de risque qu'ils comportent et en informe les autorités pour procéder à la fermeture de tout puits présentant des risques probants d'éboulement. Elle distribue casques, gilets et autres équipements de sécurité et fournit également des consultations techniques à titre gracieux à la demande des orpailleurs. La commission eau, en coordination avec les délégués au niveau de chaque site d'exploitation, évalue quotidiennement les besoins en eau, détermine les quotas et procède à la distribution équitable des do-

tations en eau sur les différents sites. La troisième commission est en charge des questions de santé et d'assistance sociale.

Elle s'occupe des personnes malades sur le point de santé de Guelb N'Dour, assure la réparation de l'ambulance et leur gas-oil, procède à l'évacuation des malades sur Zouerate, distribue les vivres et prend en charge les salaires de l'infirmier du point de santé et du chauffeur de l'ambulance.

Au niveau de la cité de Zouerate, la Fédération des chercheurs d'or dans la wilaya du Tiris-Zemmour se veut le syndicat et l'interface entre les opérateurs du sous-secteur minier de l'orpaillage et les autorités pour la défense des intérêts des acteurs qu'ils soient orpailleurs, usiniers, concasseurs, transporteurs et prestataires. La Fédération entend contribuer à l'organisation, à la promotion et à l'encadrement des activités d'orpaillage pour en faire un levier de développement à large impact sur l'économie locale et un créneau de résorption du chômage, notamment parmi les jeunes. Elle agit aussi comme structure de facilitation pour toutes les entités publiques qui interviennent dans le sous-secteur de l'orpaillage et apporte son assistance au monde des orpailleurs.

L'Organisation mauritanienne d'appui aux orpailleurs et la Fédération des chercheurs d'or dans la wilaya du Tiris-Zemmour travaillent de concert, en bonne intelligence et en étroite collaboration pour apporter les appuis nécessaires à tous les segments de la filière orpaillage. Ils servent également de relais efficace dans la mise en œuvre de la politique du gouvernement dans le domaine, particulièrement en matière de promotion des activités d'orpaillage, de leur intégration dans l'économie nationale, de résorption du chômage et de respect des normes environnementales.

Orpaillage : pas de risque zéro

M. Mohamed Ould Ahmedou Ould Abdi, Directeur régional de la Santé au Tiris-Zemmour affirme que la prospection a un impact sévère sur la santé publique en raison du contact direct des travailleurs avec le mercure, qui provoque des maladies chroniques comme les cancers à long terme et d'autres maladies à court terme, comme les allergies qui affectent la peau et les diarrhées. Le plus grave, dit-il, est la manière avec laquelle on se débarrasse des déchets résultant du processus de filtration, déchets qui contiennent des taux élevés de mercure qui, au fil du temps, se transforment en cyanite très toxique. A la tombée des pluies, ces déchets, qui s'accumulent dans un endroit dégagé, peuvent être emportés au hasard et il est possible que les animaux boivent l'eau de la pluie qui a lavé le sol pollué, ce qui représente un danger imminent pour la santé publique.

« En l'état actuel des choses, on ne peut certes pas prouver l'existence de cas de maladie associée aux opérations de prospection pas plus qu'on ne peut prouver le contraire ; car nous ne disposons pas d'équipements requis pour cela », ajoute-t-il. Cependant, fait-il remarquer « il y a une augmentation des cas de diarrhée et d'allergies, bien que ces cas fussent déjà recensés dans le passé, le Tiris-Zemmour étant une wilaya minière où l'extraction de la poussière de fer était répandue ».

La direction régionale de la santé, dit-il, a toutefois déjà organisé des campagnes de sensibilisation pour les prospecteurs et les travailleurs du secteur extractif de l'or sur les moyens de prévenir les risques sanitaires dans cette zone. Il a révélé que « la délégation a l'intention de mener d'autres campagnes à l'avenir. Cependant, ces campagnes sont coûteuses en raison de l'aridité et du caractère accidenté ainsi que de l'éloignement des zones d'exploration de la ville de Zouerate ».

Zouerate :

Quand l'or change le visage d'une cité minière

Quelle fulgurante transformation que celle que Zouerate a connue ces dernières années ! En à peine trois ans, le visage de Zouerate a changé. La ville s'est nettement agrandie et les nouvelles maisons y poussent comme des champignons. Plusieurs chantiers sont en cours de construction. Les rues sont bondées de monde. Celles du marché sont quasiment impraticables et y passer son chemin relève de la prouesse. Les devantures des échoppes sont littéralement envahies par des articles de toutes sortes : voiles qui dévoilent leur fatras de couleurs bigarrées, articles ménagers de toutes origines, produits cosmétiques, denrées alimentaires. Sur la grande artère du marché, ce sont surtout les boutiques de vente du matériel d'orpaillage qui se succèdent avec une forme de spécialisation. Certains vendent le matériel électrique : groupes électrogènes, câblages, panneaux solaires, fiches de raccordements. D'autres proposent marteaux-piqueurs, pioches, marteaux, mortiers en acier, grands bidons de gas-oil, petits bidons emballés dans la toile pour le transport d'eau. Tous les espaces du marché sont occupés par des processions de commerces étouffés par des étals dans une contiguïté effrayante. Dès les premières heures de la journée, le marché grouille d'une intense activité. Des véhicules tous-terrains soulèvent la poussière minérale pour s'arrêter devant les différentes boutiques faire leurs provisions pour les campements d'orpailleurs. L'argent change de mains entre vendeurs et acheteurs qui s'activent dans un charivari indescriptible.

Jamais le marché de Zouerate n'a connu une telle agitation avant la ruée vers l'or et jamais le commerce n'a été aussi prospère.

Si, dans le temps, la SNIM était quasiment le seul employeur dans la région, aujourd'hui, l'auto-emploi attire de nombreuses personnes qui, chacune a trouvé son créneau en annexe des activités d'orpaillage. La restauration a connu un boom sans précédent, le bâtiment une croissance



rapide, les services une large diversification, notamment le transport des personnes et des biens entre la ville et les différents chantiers d'orpaillage particulièrement le transport des produits d'extraction vers le centre de traitement. L'artisanat s'est également développé, les coopératives féminines de confection des tentes se sont multipliées. Il n'est pas un secteur à Zouerate qui ne soit actuellement en plein essor. De nombreux autres métiers connaissent leur heure de gloire : agences de transfert d'argent, vendeurs de cartes de téléphonie mobile, réparateurs de matériels d'orpaillages, vulcanisateurs, maçons, électriciens, plombiers, hydrauliciens, mécaniciens, vendeurs à la criée, boulangers, taximen, fripiers... La création de nouveaux besoins en

services et prestations a sonné comme un appel d'air attirant de nombreux promoteurs et chercheurs d'emploi venus des autres wilayas du pays et permis une densification du tissu économique qui a largement contribué à la résorption du chômage, particulièrement chez les jeunes. Ce boom a positivement impacté les conditions économiques et sociales des habitants de Zouerate qui avait subi récemment les conséquences de la chute des cours du fer, qui était jusque-là, la seule importante ressource de la wilaya, en plus de la léthargie économique consécutive à la pandémie du coronavirus.

Hamada Mohamed Saleh

Mohamed Ould Eleyatt, artisan :

« Depuis le début des activités d'orpaillage, j'achète l'or avec les orpailleurs, je le fais traiter et fondre pour en enlever les impuretés et le revend avec une marge de bénéfice acceptable. De nombreux artisans, comme moi, ont vu leurs revenus améliorés, même si la vente exclusive de l'or à la Banque Centrale de Mauritanie qui a été récemment imposée a sensiblement réduit nos activités ».

Mine Ould Mohamed Abderrahmane, se-

**crétaire générale du syndicat des coiffeurs de Zouerate :**

« Les activités de prospection et d'exploitation artisanale de l'or dans la wilaya du Tiris-Zemmour a entraîné un important flux migratoire vers la ville et la population de la cité a considérablement augmenté. Cette situation a entraîné l'ouverture de nombreux salons de coiffure. Comme pour les autres métiers, celui de coiffeur est devenu plus rentable en raison du nombre important de clients ».

Propos recueillis par HMS

Maaden : Au cœur de la régulation et de l'encadrement de l'orpaillage

Créée en 2020, la société des mines de Mauritanie (Maaden) a pour mission d'encadrer et d'assister techniquement les exploitants artisanaux et semi industriels miniers, de veiller à l'application de mesures et règles de sécurité des activités d'exploitation et de traitement sur les sites aurifères, d'œuvrer et de contribuer à la protection de l'environnement, d'encadrer et/ou de superviser la commercialisation de l'or produit par l'exploitation artisanale et semi-industrielle.

En plus de combler le vide juridique en matière de gestion de l'orpaillage, Maaden a pour principale mission d'encadrer la mine artisanale et semi industrielle. Il lui revient donc la lourde mission de mettre de l'ordre dans ce secteur qui peut rapporter gros à la Mauritanie et aux mauritaniens.

Au centre de ses objectifs, Maaden entend organiser et promouvoir le sous-secteur de l'orpaillage, maîtriser et sécuriser l'ensemble du processus de traitement, doter les sites d'infrastructures de base, notamment des sondages pour le pompage de l'eau, encadrer l'ouverture de nouveaux sites d'exploration et d'exploitation et fournir des prestations annexes.

Elle délivre des autorisations d'agrément, détermine les formes d'autorisation d'exercice de l'activité, la durée de validité de l'autorisation d'exercice de l'activité, s'assure du respect des droits et obligations attachées à l'exercice de l'activité, en conformité avec les textes réglementant le sous-secteur minier de l'exploitation de l'or.

Elle s'assure également du respect des conditions d'éligibilité, de la catégorisation, de l'utilisation des explosifs et des produits chimiques, de l'enregistrement, de la surveillance et du contrôle de l'administration, du retrait de l'autorisation ou de l'agrément, les infractions aux dispositions du présent arrêté et de sa mise en œuvre.

Elle s'assure que les activités d'orpaillage sont exercées exclusivement par des personnes physiques de nationalité mauritanienne ou leurs associés, à l'exception du traitement des résidus de l'exploitation artisanale de l'or qui doit être confiée à des sociétés de droit mauritanien justifiant des compétences techniques requises.

Maaden procède à la classification des acteurs en catégories selon leur type d'activité :

Catégorie A : la main d'œuvre

Catégorie B : les exploitants du matériel (appareils détecteurs de métaux, outils de géophysique etc.)

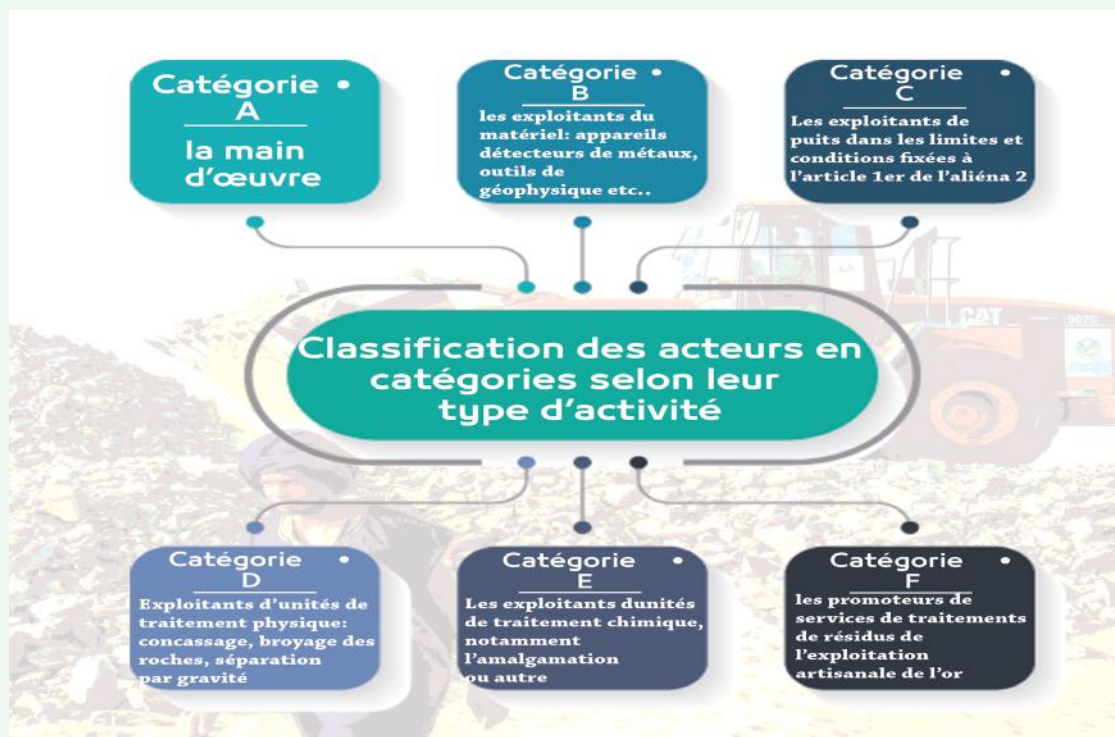
Catégorie C : Les exploitants de puits dans les limites et conditions fixées à l'article 1er de l'aliéna 2

Catégorie D : d'exploitants d'unités de traitements physique (concassage, broyage des roches, séparation par gravité...)

Catégorie E : Les exploitants d'unités de traitements chimique (notamment l'amalgamation) ou autre

Catégorie F : les promoteurs de services de traitements de résidus de l'exploitation artisanale de l'or.

L'obtention d'une autorisation ou d'agrément est lié au versement dans un compte d'affectation spécial intitulé « Contribution des opérateurs miniers à la promotion de la recherche minière en Mauritanie » ouvert au trésor public sous le numéro 933.65. Les taxes rémunératoires vont de 5 000 MRU pour la catégorie



A à 3 000.000 MRU pour la catégorie D. Par ailleurs, les titulaires de la catégorie C doivent verser 10 000 MRU par puits dans un compte « Archéologie préventive de l'institut mauritanien de recherches scientifiques » ouvert au trésor public.

Enfin, les détenteurs d'agrément pour la catégorie F sont assujettis à une royauté d'un montant de 3 000 MRU par tonne de résidus collecté qui doit être versé au profit du trésor public.

Outre l'encadrement, l'organisation et l'appui des activités d'orpaillage, Maaden a installé deux centres de traitements à Chami et à Zouerate. Ces centres sont protégés pour parer à la nocivité des produits chimiques utilisés, préserver la santé publique et l'environnement de la pollution et des altérations, et pour mieux maîtriser le processus de traitement.

La société Maaden a dispersé les centres de traitement pour les éloigner autant que faire se peut de toute concentration humaine, elle a réalisé des ouvrages de protection des aires de traitement et procède actuellement à la sécurisation des puits d'extraction artisanale de l'or.

La société Maaden s'est aussi révélée un cadre d'appui indispensable aux différents acteurs de l'orpaillage qu'elle accompagne et encadre tout au long du processus d'exploitation et d'encadrement.

C'est ainsi qu'elle a déjà mobilisé des équipements tels que des engins lourds, notamment des pelles déplacées sur porte-chars pour assurer le désensablement des aires de creusage afin de sécuriser les puits, créé un centre de traitement comportant 358 unités de concassage et de traitement alimenté en électricité et protégé par un enclos en grillage et des digues de protection couvrant 41 hectares contre le ruissellement des eaux de pluie. Ce centre permet de limiter et de contrôler l'usage du mercure. A terme, il pourra être délocalisé pour être davantage éloigné des concentrations humaines et des points d'eau.

Le centre de traitement où sont exécutées les opérations ultimes du processus de production d'or, constitue un maillon très important de la chaîne de valeur de l'orpaillage. Il regroupe les unités situées en aval de l'activité d'extraction qui permettent de passer du stade du produit brut au produit semi-fini.

Maaden a également réalisé une route entre Zouerate et le centre de traitement et distribué des équipements de sécurité (masques, casques, chaussures de sécurité...).

Guelb N'Dour dispose actuellement d'un sondage équipé réalisé en 2018 par la SNDE, et qui fournit de l'eau potable avec une capacité de 70 tonnes/jour. Cette réalisation a permis de résoudre un problème essentiel auquel les orpailleurs faisaient face. En raison de l'excentration du sondage, sa gestion, son entretien et les réparations de ses équipements ont été confiés à un promoteur privé pour raison de proximité et de diligence dans les interventions. Alors que la tonne d'eau était vendue par des privés entre 20 000 MRO et 50 000 MRO, aujourd'hui, elle est cédée à 400 MRU seulement à Guelb N'Dour et à 700 MRU dans les sites les plus éloignés.

En dépit du caractère récent de sa création (quelques mois à peine), et malgré le niveau d'anarchie qui régnait auparavant dans le monde de l'orpaillage, Maaden s'est incrustée de plain-pied dans le paysage aurifère et est parvenu, en un temps record, à organiser le secteur pour qu'il ait une meilleure incidence économique sur les opérateurs, les promoteurs, les orpailleurs. Grâce à son intervention et à ses réalisations, les sites de production et de traitement sont plus sécurisés et les puits d'orpaillage qui risquaient de s'effondrer ont été désensablés. Avec les actions conduites par Maaden, le secteur contribue plus grandement à la résorption du chômage, s'intègre plus harmonieusement dans le tissu économique national et devient plus respectueux de l'environnement.

HMS

Approvisionnement de Guelb N'Dour :

Les denrées à prix...d'or

Au campement principal des orpailleurs, des conteneurs qui occupent la place centrale tiennent lieu de marché. En tout, moins d'une dizaine qui proposent essentiellement des denrées alimentaires, des lampes torches, du savon, de la friperie, des couvertures...

L'énergie étant fournie soit par groupe électrogène soit par panneaux solaires, vous pouvez, en plein milieu de ce désert perdu, acheter une boisson glacée. Cela semble déplacé, plutôt étonnant. Mais le commerce a cette propension à suivre le besoin là où il se trouve. Vous avez tout le loisir de recharger votre téléphone, les cartes de crédit Mauritel et Chinguitel ou Mattel étant disponibles, de vous procurer tous les produits nécessaires : riz, pâtes alimentaires, huile, thé, sucre, lait en paquet UHT, en boîte ou en poudre, pain local, viande... Coca glacé! Ne vous gênez pas. Passez commande, et vous êtes servi!

Sur place, il existe des boutiques, une boucherie, une boulangerie traditionnelle, un marché de bétail...

Vous avez sur place tout ce dont vous pouvez avoir besoin, mais ne vous y méprenez point! Vous êtes à plus de 700 km de la ville la plus proche, sur un site d'orpaillage où les produits de commerce sont...à prix d'or. Leurs prix sont au moins le double de ce qu'ils sont à Zouerate. Cela ne semble pas déranger les orpailleurs, même s'ils ne roulent pas tous sur l'or...

Les commerçants estiment que la différence des prix résulte des coûts exorbitants du transport des marchandises. La tonne est transportée entre Zouerate et Guelb N'Dour à 20 000 Um

Parallèlement au marché local, la plupart des orpailleurs passent commande, pour l'essentiel, à partir de Zouerate et ne recourent à l'achat sur place



que pour certains produits ou en cas de rupture de leurs stocks.

L'approvisionnement du marché de fortune de Guelb N'Dour est assuré à partir de Zouerate grâce aux nombreuses navettes qui relient la ville aux différents sites d'orpaillage. Il ne se passe pas un jour sans que des véhicules tout-terrain ou des camions de transport de roches aurifères ne regagnent le site, avec à bord de nouveaux candidats au travail d'orpaillage et des cargaisons de marchandises.

Pendant une certaine période, le trafic était prospère alimentant le marché de Guelb N'Dour depuis l'Algérie et le Mali qui ne sont qu'à quelques encablures. A l'époque, les prix des marchandises

hors taxes étaient très abordables aussi bien sur les sites d'orpaillage que dans la ville de Zouerate. Mais avec la sécurisation de cette zone qui a été déclarée zone militaire protégée, le trafic a fortement régressé, s'il n'a pas d'ailleurs complètement disparu.

Les commerçants de Guelb N'Dour prétendent que la fête de l'Id qui a coïncidé avec la fin du blocage de voyages inter-régions a sensiblement affecté leurs activités, de nombreux orpailleurs ayant saisi cette occasion pour rejoindre leurs familles. Ils admettent, toutefois que la tendance s'inverse progressivement à la faveur d'arrivées massives d'orpailleurs et de l'élargissement des zones de pros-

Kdeija Maouloud, présidente de la coopérative de confection de tentes :

« Notre coopérative compte 23 femmes et travaille exclusivement dans la confection des tentes artisanales que nous vendons habituellement aux personnes qui s'installent en brousse et à de rares personnes en ville qui souhaitent avoir une extension aérée dans leur domicile.

Mais depuis le début de l'orpaillage, nos ventes ont explosé. La demande est parfois si forte que nous n'arrivons pas à y répondre surtout au moment de l'ouverture de nouvelles zones de prospection et d'exploitation d'or. Aujourd'hui, incontestablement, notre situation a changé et nous avons de meilleurs revenus qui nous permettent de soutenir nos familles et d'améliorer nos conditions



de vie, d'autant plus que certaines parmi nous sont des chefs de ménages. Les activités d'orpaillage ont donc été pour nous une véritable opportunité et nous souhaitons qu'elles se développent parce que notre vie en dépend aujourd'hui».

Mohamed Ould Houssein, commerçant :

« Je tiens une boutique pour la vente de produits alimentaires, de groupes électrogènes et de certains matériel d'orpaillage. Tout ce qui est lié à l'orpaillage se vend quotidiennement et en grande quantité. Il n'y a pas un commerçant, ici, qui n'a pas vu ses revenus se multiplier. En quelques mois, nombreux ont doublé voir triplé leur capital. On constate qu'il y a une plus grande liquidité qui circule dans



la ville et tous les commerces sont très rentables ».

Hacen Ould Zeidane, commerçant :

« Personnellement, je vends exclusivement le matériel d'orpaillage : groupes électrogènes, marteaux-piqueurs, pioches, brouettes... Depuis que les opérations d'orpaillage ont commencé au Tiris-Zemmour, ce type de commerce est apparu et n'a cessé de prospérer. Nous n'avons pas à nous plaindre. Les périodes ne sont pas identiques. Parfois, l'écoulement des matériels prend du temps. Mais en période d'ouverture de nouvelles zones d'exploitation dans la wilaya la demande sur de matériels d'orpaillage connaît un regain ».



Le président de l'Association mauritanienne pour l'appui aux orpailleurs:

« Nous accompagnons les orpailleurs pour une exploitation responsable des sites »

Région enclavée particulièrement éloignée de tous les centres urbains, Guelb N'Dour qui est situé dans une zone accidentée est desservi de surcroît par des pistes difficiles. Il en résulte la rareté de l'eau et des produits alimentaires de base causant la hausse des prix. Une situation qui met à mal les orpailleurs venus de tous les coins du pays pour, coûte que coûte mettre la main sur le métal précieux qui fait rêver plus d'un jeune.

Dans une interview avec le supplément "Horizons" M. Mohamed Ould Brahim Ould Hamza, président de l'Association mauritanienne pour l'appui de Guelb N'Dour a expliqué le contexte et le processus d'exploitation et de traitement des gisements d'or, précisant que les opérations de prospection ont été autorisées dans la région de Guelb N'Dour à la fin de l'année 2000. Après la délivrance des permis, les prospecteurs ont obtenu des cartes professionnelles. L'exploration aurifère traditionnelle est un processus très simple réalisé à l'aide de moyens primitifs. Les prospecteurs opèrent soit en partenariat dans le capital, soit à travers un bailleur de fonds qui lui finance l'opération, les travailleurs apportant, eux, leur force de travail. Le bailleur de fonds fournit des machines de forage qui consistent en un marteau électrique, un générateur électrique, des outils de forage traditionnels, une tente pour le logement et l'approvisionnement en nourriture et en boisson, en plus des outils de concassage traditionnels, les travailleurs obtiennent un tiers du revenu financier de l'or extrait.

Il y a des défis sérieux auxquels font face les orpailleurs dans cette zone dont notamment le caractère accidenté de celle-ci, la profondeur des puits et carrières qui fait qu'avec leurs instruments primitifs, les prospecteurs, ne sont pas en mesure de tout gérer. Aussi nous demandons, dit-il, aux pouvoirs publics d'autoriser des outils et équipements adaptés à cette situation. Nous demandons également aux propriétaires des usines de Zouerate et à ceux qui procèdent au concassage de réduire ou d'annuler les frais de broyage et de tamisage, car le prospecteur à la fin du processus de



raffinage ne reçoit que trente pour cent de l'or contenu dans les pierres, et le reste résultant du processus d'épuration, demeure en possession du propriétaire de l'atelier de raffinage. Nous demandons également à la Banque centrale qui nous achète l'or d'acquiescer des instruments sophistiqués de détermination des carats d'or. Le système actuel utilisé par la succursale de la BCM à Zouerate est connu sous le nom d'évaluation de l'eau, et la marge d'erreur est très grande, ce qui cause un préjudice au vendeur d'or. Il existe des mécanismes modernes tels que la mesure magnétique plus transparente.

Il a rappelé que l'anarchie sans précédent que la zone de Guelb N'Dour a connue avec la hausse vertigineuse des prix de l'eau et des produits alimentaires, suite à leur rareté, nous ont conduit à mettre en place une organisation qui a pour mission d'aider les autorités sécuritaires à réaliser la sécurité alimentaire et sanitaire à Guelb N'Dour.

L'action de l'organisation sur le terrain a pris la forme de commerces ouverts rendant disponible l'eau et la vendant à des prix abordables aux résidents de la zone. De même, elle agit pour appuyer la vente des viandes rouges dont les prix ont enregistré une augmentation exponentielle. Les orpailleurs en ont largement souffert pendant un certain temps.

Evoquant l'action de l'organisation, le président, a indiqué que son ONG, par la suite, a adopté le système de délégué par puits auquel est confiée la charge de régler les problèmes de son groupe. Avec notre collaboration, cette approche a porté ses fruits en permettant de régler les différends, de rendre disponibles l'eau et les produits alimentaires de façon régulière et ce en plus de l'existence de soins primaires dans le point de santé, ce qui a eu pour effet de fixer les orpailleurs dans cette zone isolée.

De même, en raison de l'importance de la souplesse dans les diverses activités des acteurs, une commission de sages a été nommée au niveau de chaque puits et un responsable a été adjoint à chaque délégué pour que cette opération bénévole se déroule comme prévue.

Par ailleurs, trois comités ont été mis en place, le premier distribue équitablement les dotations quotidiennes en eau à chaque groupe d'orpailleurs, le second veille à la sécurité de chaque puits et en cas de risques, pour les travailleurs, informe, les autorités lesquelles effectuent des visites régulières aux sites d'orpaillage. Le troisième s'occupe des malades et de ceux qui sont dans le besoin. Ce qui peut poser des interrogations. En effet, ceux qui viennent dans cette zone sont surpris par la situation extrêmement difficile, ne s'entendent pas parfois avec leur employeur et se trouvent dans le besoin car n'ayant pas prévu ce cas de figure et se trouvent dans le dénuement total coincés dans cette partie isolée du monde. Dans ce cas, l'Association les prend en charge et assure leur transport vers Zouerate. Quant aux malades, les soins disponibles sur place leur sont présentés à Guelb N'Dour sinon ils sont évacués, si nécessaire à l'hôpital de Zouerate.

Ce comité reçoit l'aide de différents donateurs, le président d'honneur de l'Association en particulier, le frère Ali Ould Boytat.

Avec l'apparition de la pandémie de Covid-19 dans notre pays, et en raison de circonstances particulières - ajoute le président - le ministère de la Santé ne s'est pas occupé du médecin chef de Guelb N'Dour, ce qui nous a conduit, au sein de l'organisation, à prendre en charge les salaires mensuels du médecin chef du centre de santé et du chauffeur de l'ambulance, ainsi que des frais de réparations éventuels de celle-ci.

En matière d'approvisionnement en eau potable, le président a indiqué que sur ce plan, et avant la réalisation du point d'eau, l'association avait pris l'initiative de fournir de l'eau en coopération avec les autorités sécuritaires, et dans les moments critiques, nous coordonnons avec la gendarmerie nationale jusqu'à ce que cette mission de fourniture de l'eau soit accomplie dans de bonnes conditions.



Témoignages :

Après la mise en place du point d'eau dont la gestion était assurée par le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, le département était confronté à des problèmes liés à la conjugaison de plusieurs facteurs dont l'éloignement de la zone, faisant que les équipements de la station d'épuration de l'eau était souvent en panne ; l'Association a demandé à assurer elle-même la gestion de ce point d'eau, ce que le ministère a accepté. Le président d'honneur s'est occupé de l'affaire, puis la panne a été réparée. En plus, il a fallu prendre en charge les salaires des employés. Le président de l'organisation mauritanienne de soutien aux orpailleurs a souligné le grand rôle joué par la société "Maaden" dans le domaine de l'appui aux acteurs, facilitant le processus de prospection grâce à ses équipements qui éloignent les pierres des carrières, et qui comblent les trous et fosses qui peuvent constituer une menace pour les prospecteurs. Elle a aussi parfois gratuitement mis ses citernes d'eau à la disposition des gens sur place.

Le président de l'association a exhorté les délégués à respecter le droit de tous les travailleurs, notamment ceux qui sont exploités de manière injuste par des hommes d'affaires investissant dans l'exploration aurifère.

Il a insisté sur la sécurité des puits et des carrières qui est du reste une exigence majeure des travailleurs, car la plupart de ces puits ne respectent pas les normes de sécurité, ce qui dit-il, « nous a malheureusement fait perdre certains des collègues de la profession et le récent accident dans la carrière de Chourafa en est la meilleure preuve. Quatre martyrs y ont laissé leur vie, morts devant les yeux de tous, c'est un événement tragique qui, nous l'espérons, ne se répétera pas. Nous comptons sur les organisations pour qu'elles œuvrent à faire en sorte de régler les problèmes qui en sont à l'origine afin de préserver la vie des citoyens ».

Le président de l'organisation a fait observer que grâce à l'action conjuguée des autorités régionales civiles et militaires et grâce à l'intervention de la société Maaden, les conditions de travail des orpailleurs se sont nettement améliorées, l'activité de l'orpaillage est devenue plus sûre et plus rentable. Il a remercié les hommes d'affaires et les donateurs pour avoir accompagné les prospecteurs et pour leur appui financier constant, sans lequel les services publics n'auraient pas atteint les opérateurs et employés de cette zone reculée de Guelb N'Dour, qui était jusque-là un endroit abandonné où il n'y avait aucun moyen d'existence.

Propos recueillis par HMS

M. Mohamed Ould

Bakha, président de la commission de la sécurité des carrières, a déclaré que le Comité de sécurité des carrières est composé d'un certain nombre de délégués indépendants et de délégués affiliés à l'organisation nationale de soutien aux prospecteurs d'or. Le comité, sur fond d'incidents malheureux d'effondrement de puits, qui ont atteint un niveau très dangereux, articule son action autour de la sensibilisation des prospecteurs à la très grande prudence et à la nécessité de suivre des méthodes appropriées pour sécuriser les puits. Il a ajouté que l'une des causes directes de l'effondrement des puits est l'accumulation de la pierre et de la terre tirée pendant le forage à proximité du puits, ce qui constitue un surpoids qui augmente encore la charge de terre supportée par celui-ci, et le résultat douloureux est un effondrement inévitable du puits. Pour éviter ce facteur de risque, la société "Maaden" a envoyé des engins lourds et du matériel pour enlever les tas de terre et de pierres accumulés près des puits. Jusqu'à présent, la région de Guelb N'Dour a connu cinq accidents d'effondrements douloureux, qui ont coûté la vie à quinze personnes.

Guelb N'Dour est une zone isolée très éloignée des services publics. Pour rapprocher ces services des prospecteurs et les aider dans les conditions difficiles de la région, les autorités ont mis en place un point de santé et un autre pour la fourniture de l'eau potable. Les sociétés de communication ont mis en place des pilonnes pour renforcer le réseau de téléphonie mobile dans la zone, et, côté sécurité, une caserne a été mise en place par les autorités.

M. Mohamed Abdallah Ould Mohamed Mahmoud

le vice-président de la commission sécurité des puits d'orpaillage, souligne que la zone de



Guelb N'Dour faisait face à un réel problème de sécurité des sites d'exploitation en raison de l'ensablement, précisant que l'intervention de la société a permis de dégager les accumulations de roches meubles sur de nombreux sites au moment où les autres sont programmés dans le cadre de cette opération désensablement qui se poursuit encore.

M. Sidi Mohamed Saleh El Alaoui

représentant des prospecteurs et chef de la commission de santé et d'assistance aux nécessiteux, déclare : "Ce point de santé dispose d'une infirmière, d'une ambulance et de certains médicaments nécessaires. Sa gestion a été affectée récemment à l'Association nationale de soutien aux prospecteurs d'or, et l'organisation a obtenu de la SNIM de grands conteneurs qui seront livrés pour la zone et aménagés pour abriter le siège du point de santé, qui a jusqu'à présent fourni de nombreux services aux prospecteurs malgré ses capacités modestes.



Limam Ould Abdi

président du Comité en charge de l'eau, a déclaré qu'en raison de son éloignement des zones froides et non salines, la Société Nationale de l'Eau (SNDE) a installé une usine de dessalement de l'eau autour d'un puits situé à environ 10 km du centre de la région de Guelb N'Dour. Récemment, la cette société a cédé la gestion de ce point d'eau à l'homme d'affaires, Ali Ould Boytat, président d'honneur de l'organisation mauritanienne de soutien aux chercheurs d'or. Ce point d'eau a été créé pour fournir de l'eau potable à des prix abordables aux prospecteurs et lutter contre la hausse des prix de l'eau.



M. Hamza Ould Amar

orpailleur "le plus gros obstacle auquel nous sommes confrontés en tant que prospecteurs est l'approvisionnement continu en eau, car nous sommes souvent exposés à une vague de soif intense. La région est isolée et les puits à proximité sont très salés. La nature des hommes d'affaires et des commerçants est la recherche du profit et la garantie de leurs



Sécurité des puits et services de base, une priorité

Des fosses profondes et des puits s'enfoncent dans le sol sans aucune indication permettant de les signaler et partant de les éviter. L'obsession d'obtenir coûte que coûte le métal brillant a aveuglé les orpailleurs par rapport aux dangers de ces puits, car le taux d'accidents, suite à des effondrements de puits, a atteint un niveau record au regard du début des opérations de prospection au demeurant, récentes dans cette région. Au terme du processus de l'extraction de l'or, lorsque les pierres de la roche aurifère atteignent la ville de Zouerate, les opérations de broyage et de tamisage de l'or sont supervisées par de simples travailleurs qui n'ont ni la connaissance ni la conscience nécessaire pour se prémunir, sinon se protéger du risque du contact direct avec la substance toxique du mercure, car le risque de maladie pèse réellement sur ces travailleurs. Les risques d'éboulements de puits, d'accidents de travail et de graves préjudices pour la santé humaine et l'environnement ne sont pas à exclure. Les témoignages suivants évoquent ces questions.

intérêts dans le commerce par tous les moyens, ce qui a alourdi le fardeau des prospecteurs faibles et des simples travailleurs, car les prix de l'eau sont très élevés, surtout lorsque la station de pompage de l'eau tombe en panne. Les opérations de vente de l'eau en temps de crise sont soumises à un agenda spécial qui n'est pas conforme au principe d'équité et le rapprochement des services de tous les citoyens demeure une urgente exigence ».

M. Sidaty Ould Mous-sa, orpailleur :

Je salue le rôle positif joué par la commission en charge des malades et des nécessiteux, et je me réjouis de la présence du point de santé car il contribue à alléger les souffrances des prospecteurs et des travailleurs de la région en fournissant des médicaments de base : antalgiques, antibiotiques en plus du traitement des maladies résultant d'une fatigue intense, très courantes ici.



M. Mabrouk a évoqué les objectifs visés par les délégués, dont le plus important est de protéger les droits des mineurs dans la région de Guelb N'Dour, de leur donner un coup de main et de leur assurer les conditions appropriées pour exercer leur métier dans cette région.

Il a salué l'action menée sur le terrain par l'association pour soutenir les prospecteurs, qui ont mis



toute leur énergie et leurs moyens au service des habitants de Guelb N'Dour, et des nouveaux arrivants qui cherchent à vivre de la richesse de leur pays.

Il a déclaré que la vision réformatrice adoptée par l'association a permis d'accomplir de nombreuses réalisations en peu de temps et dans une zone géographique connue pour sa route difficile et son terrain accidenté. L'intervention de l'organisation dans plusieurs domaines vitaux a favorisé l'installation de nombreux travailleurs et leur fixation sur leur lieu de travail.

Pour contribuer à la construction de la nation et avec l'aide de ses fils, ajoute Mabrouk, l'association mauritanienne de soutien aux prospecteurs a pris l'entière responsabilité de stimuler le processus du développement dans la zone de Guelb N'Dour, qui possède des quantités considérables d'or, qui nécessitent, pour être extraites, la conjugaison des efforts de tous pour que tous en tirent le meilleur profit.

Il a conclu en disant que les défis auxquels les prospecteurs sont confrontés sont nombreux et variés, mais la détermination des travailleurs dans le domaine du volontariat et de l'action de bienfaisance a prouvé que la volonté de surmonter les obstacles est le secret de la réalisation de leurs ambitions, même les plus folles.

M. Brahim Ould Habiboullah, ouvrier de la carrière Chourafaa, à Guelb N'Dour, a estimé que les organisations non gouvernementales présentes sur place ont une présence relative.

Il s'est dit surpris par certains délégués, qui se limitent à servir les personnes appartenant à leur groupe et s'abs-tiennent de faire de



même aux autres, alors que tous sont partie intégrante des travailleurs ciblés et tous ont pleinement le droit de bénéficier des prestations et dons fournis.

Il a appelé à la nécessité de fournir équitablement de l'eau à tous, considérant que l'eau est la denrée la plus précieuse pour le prospecteur d'or et soulignant que le point d'eau a été réalisé par l'État au profit des citoyens qui sont ici. Il a critiqué la gestion des responsables auxquels le comité de distribution de l'eau a confié cette mission sensible.

M. Brahim Ould Habiboullah a souligné l'intérêt de faire traiter les travailleurs de manière équitable par les employeurs et ne pas les accabler abusivement car ils souffrent déjà assez de températures élevées sous un soleil ardent pendant l'été et l'hivernage.

M. Youssef Ould Dah, un jeune homme, la trentaine, affiche un sourire d'espoir qui tente de transcender les difficiles conditions rencontrées dans la région de Guelb N'Dour. Il supervise des travailleurs qui tirent des pierres d'un puits profond dans une carrière appelée "Mijhar Essalama" (le microscope de sécurité).

« Je suis venu là avec les premières vagues arrivées avec les premiers permis d'exploration accordés dans cette zone. L'opération de prospection commence par des visites d'inspection que le prospecteur effectue avec ou sans détecteur de minéraux... ». Cette zone, est riche dit-il, et les opérations d'exploration y sont prometteuses. Par conséquent, poursuit-il, nous demandons aux autorités compétentes de nous permettre d'apporter des équipements de pointe capables de forer en profondeur.



Pour sa part, **M. Mohamed Ba**, la trentaine, qui se trouvait dans la carrière "Salama-1" venait de quitter l'un des puits profonds. Il s'est adressé à Horizons en disant : « je suis un simple employé qui travaille en vertu d'un contrat oral avec

un employeur en contrepartie d'un certain pourcentage du produit de la vente de l'or extrait de ce puits par mes collègues et moi-même. Nous souffrons de nombreux problèmes dont le risque élevé dans ce type d'exploration où les travailleurs sont les premières victimes, en plus de conditions climatiques difficiles dans cette région, sans compter les mauvaises transactions et l'injustice auxquelles les travailleurs sont parfois soumis par les employeurs qui recourent parfois à la manipulation de la quantité d'or extraite et de son prix..



Le président de la Fédération des Chercheurs d'or au Tiris-Zemmour :

« Notre structure s'inscrit dans une dynamique d'engagement et de volontariat au service des acteurs de l'orpaillage »

Le président de la Fédération des Chercheurs d'or au Tiris-Zemmour, M. Cheikhna Ould Ahmed Meky, a évoqué les objectifs de cette structure syndicale qui, a-t-il dit, œuvre depuis sa création en 2017, à défendre les intérêts des orpailleurs dans la wilaya et à contribuer à la promotion des activités d'exploitation des sites d'orpaillage et aux opérations de traitement des productions qui en sont issues. Elle se fixe, également, pour objectif, de participer aux efforts visant la résorption du chômage et l'amélioration des conditions de vie des citoyens dans le cadre d'une dynamique d'engagement et de volontariat. « Parmi nos objectifs, ajoute-t-il, figure aussi l'organisation des activités d'orpaillage et la protection des orpailleurs en parfaite coordination avec les autorités et services publics concernés. C'est ainsi que nous proposons aux pouvoirs publics de prendre des dispositions de nature à améliorer le cadre institutionnel et réglementaire de cette nouvelle activité en prenant en compte les attentes des orpailleurs et des autres acteurs du sous-secteur. Notre souhait est que l'orpaillage soit considéré et traité comme les autres secteurs de l'économie en raison de son impact économique et social qui n'est pas moindre que ceux induits par les autres secteurs de l'économie. Pour n'en citer qu'un exemple, l'orpaillage génère des dizaines de milliers d'emplois directs et indirects, et il peut encore en générer, et sur une courte période, plus que les autres secteurs tels que l'agriculture et la pêche. ». C'est pourquoi nous tenons à développer un partenariat fructueux avec l'Etat pour mieux organiser les activités, mieux les encadrer et mieux les sécuriser.

M. Cheikhna Ould Ahmed Meky a fait remarquer que si le département ministériel concerné n'avait pas accordé, à l'époque tout l'intérêt qu'il faut à ce sous-secteur, aujourd'hui les choses sont en voie de changer fondamentalement. Nous avons, actuel-



lement, le sentiment que l'Etat est conscient de la place que l'orpaillage peut occuper dans l'économie nationale et des retombées positives qu'il peut avoir sur le niveau de vie des citoyens.

Le Président de la République avait, au cours de la dernière campagne présidentielle, pris l'engagement de créer une entité publique dédiée à la promotion du sous-secteur de l'orpaillage, et nous sommes heureux de voir effectivement cet engagement tenu au cours de la première année de sa mandature, à travers Maaden. Nous sommes satisfaits que cette société, en dépit de sa récente création, ait déjà grandement contribué à l'organisation de la filière orpaillage et à l'appui aux différents intervenants dans le domaine. La visite d'information que son directeur général a effectuée sur les sites

de prospection et d'exploitation ainsi que les différents échanges qu'il a eus avec les acteurs sur le terrain, ont été déterminants dans le règlement de plusieurs problèmes qui étaient posés.

Le président de la Fédération des Chercheurs d'or au Tiris-Zemmour a révélé que l'ouverture de la zone d'orpaillage et son extension a été le fruit de longues négociations entre la Fédération et les autorités en raison du statut de zone militaire protégée dans laquelle se trouvent les gisements aurifères et des aspects sécuritaires qui y sont liés. C'est à la faveur de la sécurité qui prévaut désormais dans toute la région et des dispositions prises par l'Etat qu'il a été possible depuis février 2018 de rouvrir les sites d'orpaillage, pour ensuite les élargir et en autoriser de nouveaux.

M. Cheikhna Ould Ahmed Meky a affirmé que l'expérience de l'exploitation de l'or sur les 600 km2 que couvre Guelb N'Dour s'est révélée fort concluante, précisant qu'en temps de pic le nombre des orpailleurs atteint 23 mille nationaux comme l'atteste le registre de consignation des autorisations au niveau de la société Maaden. Cela donne, a-t-il fait remarquer un indicateur sur le rôle du secteur en matière de résorption du chômage.

Il a indiqué, par ailleurs, que rien qu'au cours des cinq premiers mois d'exploitation, une quantité de plus d'une tonne d'or a été achetée par la Banque centrale de Mauritanie au niveau de Zouerate.

Le président de la Fédération des Chercheurs d'or au Tiris-Zemmour s'est réjoui de la collaboration des autorités régionales et des interventions de la société Maaden particulièrement en matière de sécurisation des sites d'exploitation et du centre de traitement qu'elle a installé à Zouerate ainsi que la fourniture lors des pannes du sondage de Guelb N'Dour.

Propos recueillis par HMS



Témoignages :

M. Ali Ould Ahmed, orpailleur, prétend que si Maaden a mobilisé des engins pour le désensablement, ces équipements sont aux mains des délégués qui programment en priorité les interventions sur des sites de leur choix. Il fait remarquer que la société Maaden est d'un important appui pour les orpailleurs et qu'elle joue un rôle important en matière de sécurisation des lieux de travail, mais qu'elle devra être plus présente sur le terrain et ne pas déléguer les actions qu'elle conduit. Il espère voir ses activités couvrir d'autres aspects pour améliorer les conditions de vie et de travail des orpailleurs. Il souhaite également que les zones de prospection et d'exploitation soient élargies et que les orpailleurs soient autorisés à utiliser des engins et disposer de machines de concassage sur place.



Mohamed Salem Ould Habib, propriétaire d'une unité de concassage : « Les opérations d'orpaillage commencent à Guelb N'Dour comme ailleurs dans les autres sites de prospection superficielle de l'or par la recherche de ce qui est communément

appelé "le filament". Une fois ce filament trouvé, l'indicateur est positif. Les pierres porteuses sont alors brisées et transportées vers Zouerate. Là, la phase finale commence avec des camions chargés de caisses de pierres contenant de l'or. Les concasseurs pour lesquels une zone a été réservée à l'Ouest de la ville, brisent la pierre mélangée à de l'eau et du mercure et l'amalgame qui en résulte est évacué vers des bacs consacrés à cet effet, puis vers un autre bac plein d'eau où le produit est mis dans un grand récipient puis énergiquement secoué pour tamiser le sable et la pierre dans l'eau du bac jusqu'à ce qu'il ne reste que le mercure. Après quoi, le produit de l'opération est mis dans un morceau de tissu que l'on presse par la suite dans un petit récipient pour filtrer le liquide à base de mercure du mélange et séparer les particules d'or de couleur argentée pour commencer l'opération de brûlage. Le morceau est mis dans un petit bac en fer puis chauffé pour faire entièrement évaporer le mercure. A l'issue de cette opération, nous avons une pièce jaune or qui est nettoyée avec la flamme et une substance blanche que nous appelons, ici, "bras-



so" après quoi nous sommes en présence d'une pièce d'or jaune vif qui suscite l'admiration de tous les acteurs impliqués dans la production. Enfin, la pièce est pesée et vendue généralement à la BCM sinon au marché noir.

M. Jamal Ould Mohamed Ali, un jeune à la fleur de l'âge, travaille à

maines nues dans un atelier de concassage et de filtration du métal jaune, le visage découvert déclare : « je suis chargé de transporter les pierres du lieu de collecte pour les mettre dans le concasseur, les mélanger avec de l'eau. Le tout est agité de temps à autre pendant le broyage. Je travaille douze heures par jour sauf le jour de repos hebdomadaire et pour cela je gagne un salaire instable variant entre 40000 et 60000 ouguiyas. Néanmoins, je suis satisfait et heureux de ce travail. La production d'or est un domaine intéressant qui offre des opportunités d'emploi à de nombreux chômeurs du pays.



Témoignages recueillis par
HMS



Sur le chemin du « Far-west » :

Guelb N'Dour ou la destination impossible

Pour se rendre à Guelb N'Dour il faut se réveiller de bon matin, au figuré comme au propre. Le voyage commence à 5 heures, bien avant le lever du soleil. La ville minière dort encore. La route est longue : Plus de 700 km à parcourir sur l'un des trajets les plus difficiles et les plus hasardeux. Les préparatifs avaient été faits la veille, et le chauffeur, Sghaïr Ould Salem ne s'était pas endormi avant de fixer le filet sur les bagages. Le représentant régional de la société Maaden nous avait généreusement prêté un téléphone Thuraya et un GPS avant de nous confier aux soins du président de l'organisation d'appui aux orpailleurs, fin connaisseur de la route qui a l'art de déchiffrer les codes des milliers de traces éphémères laissées sur le sable du désert. Le temps de prendre des provisions à l'épicerie centrale du marché et du pain chaud de la première fournée de la journée. Et nous voilà partis à destination du « Far-west » à la mauritanienne. La première vingtaine de kilomètres nous fait oublier les mille et un désagréments dont on nous avait prévenus. A la prière du matin, nous nous arrêtons à Kdeyatt Leghnam pour un léger petit déjeuner au cours d'une courte séance de thé. Après plusieurs détours pour contourner les nombreuses montagnes, la route file droit par endroits, sinueuse par d'autres sur un trajet de plus de 700 km au milieu d'une étendue immaculée que ponctuent des montagnes sculptées par le vent. Un mystère vague plane sur ces espaces découverts. Le soleil reprend ses droits dans le firmament, ardent, brûlant. Le vent souffle de plus en plus chaud. Une première centaine de kilomètres avant d'atteindre le nœud du réseau des pistes qui sillonnent la région vers toutes les directions et que n'apparaisse Lebryeg, une baraque perdue qui tient lieu de gîte d'étape de fortune et de lieu de pause où s'agglutinent les voyageurs venant ou se rendant à Zouerate. Pas question de s'y arrêter, le trajet n'ayant que débuté. Cap donc sur Rich Anajim, une de montagnes imposante qui tient lieu de repère pour les voyageurs.

Bienvenue dans l'enfer aurifère

Quatre heures de route encore avant d'atteindre Bir Ennar littéralement le puits du feu ou de l'enfer. On serait plutôt tenté par la dernière traduction qui est plus proche de la réalité. Quatre heures pour entrer dans l'espace de l'enfer. Le lot du vent chaud, des enlacements successifs, pas un arbre, pas une ombre. La mécanique très sollicitée est mise à rude épreuve. La voiture roule quand elle le peut, s'arrête souvent empêtrée dans une poudrière sableuse. Le réducteur et le crabotage ne suffisent pas à la faire avancer. Tous les passagers du véhicule doivent mettre la main à la tâche. On pousse, on s'essouffle, on pousse encore, on inhale l'air chaud et la poussière. Nous observons une pause avant de pousser encore, avant de pousser toujours. Parler exige un effort parce que n'avons plus de souffle



et nos lèvres sont si desséchées que la moindre esquive de parole ou de sourire est douloureuse. On se désaltère mais rien n'y fit. Il fait tellement chaud que la sensation de soif est prégnante et l'envie de boire permanente. La chaleur ambiante fait miroiter au loin des mirages. Nous sommes au cœur de l'immensité du désert chaud, sableux et rocailleux par endroit, et où les bathas de silice ferrugineuse sont striées par des Hanks pierreux, aux roches effilées. Un véritable chaos de dunes et de roches acérées, un territoire aride, sableux et escarpé. Et, le comble, un pneu arrière éclate. Le temps de le changer voilà que les éléments de l'équipe commencent à scruter avec grand intérêt le sol, saisissant des roches à la recherche d'indices aurifères, vraisemblablement contaminés par la fièvre du métal jaune. Mohamed O. Atigh et El Gueraye O. Hmeyid s'échangent les pierres et les avis sur leur probable teneur en or. Il est fort à craindre qu'ils ne décident de rester dans la zone pour s'adonner à la recherche de l'or, le cas échéant la mission serait un fiasco.

Réparation du pneu faite, nous reprenons la route au milieu d'un espace lunaire. La fatigue commence à se faire de plus en plus sentir. Le regard se perd parce qu'il n'y a rien à contempler, rien à l'horizon, ni aux alentours. Il n'y a pas de paysages dissemblables, il n'y en a qu'un seul, uniforme, immuable, chiatique à mourir d'ennui.

Nous mettons le cap sur Rich Ghalamane, une montagne théoriquement visible de loin, mais que l'on ne verra pas de si tôt. Elle apparaît et disparaît alternativement dans l'opacité du brouillard comme les montagnes du Tagant que décrit Ould El Gasry dans ses célèbres odes au terroir.

Après moult difficultés nous l'atteignons enfin et profitons de l'ombre d'une citerne incendiée pour faire une pause et refaire le plein de carburant avant de repartir sur la route qui devient encore plus chaotique dans une zone où ne pousse aucune végétation, excepté un arbre esseulé qui survit par on ne sait quel miracle, un peu comme le célèbre arbre du Ténéré.

Nous roulons encore à l'est de Lemgheity, en le contournant, avant que n'apparaisse Lows Etmar, une montagne qui servait de lieu de pause et de carrefour caravanier où s'effectuaient les échanges entre chameliers venus de Mauritanie, du Mali et d'Algérie. L'âge d'or du troc des tissus, des céréales, dattes, du sel et de l'or.

Le soleil commence à se coucher alors que nous roulons toujours vers Guelb N'Dour, cette destination impossible, inatteignable, qui se dérobe indéfiniment. Nous roulons encore une bonne partie de la nuit avant d'atteindre enfin, miraculeusement, le premier site de Guelb N'Dour. Là, le calme, la clémence et la beauté de la nuit étoilée nous font oublier le calvaire de cette partie du périple.

Pendant que nous dinions, un feu somnolent maintient au chaud la théière. Les trois verres de thé nous requinquent avant que nous nous jetions dans les bras de Morphée.

Mais avant de dormir du sommeil des justes, nous avons eu tout le loisir d'apprécier le charme, la magie et la nature splendide du désert merveilleusement restitués par les poètes nomades qui l'ont sillonné pendant des millénaires.

Par Hamada Mohamed Saleh

